

Bilan D'ACTIVITÉS 2021



An illustration of a town square with people. In the foreground, a group of diverse people, including a man in a suit with a French sash, a woman in a green dress, a man in a blue jacket, a woman in a red dress, a man in a yellow jacket, and a child, are gathered. In the background, there are buildings, trees, a person in a wheelchair, and a person with a stroller.

VILLES

de FRANCE

VILLES & AGGLOMÉRATIONS

Directeur de la publication : Bastien Régnier

Rédaction : L'équipe de Villes de France

Création - mise en page : Juste une image

Impression : Imprimerie Centrale de Lens

Crédits photo : Villes de France - Juste une image

Document téléchargeable sur www.villesdefrance.fr

SOMMAIRE

→ Editos

Dix raisons d'adhérer à <i>Villes de France</i>	7
<i>Villes de France</i> dans les médias	8
Les faits marquants en 2021	10
Retour sur le Congrès	12

→ Villes de France en action

Finances	16
Commerce & centre-ville	18
Santé	22
Mobilités	24
Habitat & politique de la ville	26
Enseignement supérieur	28
Sécurité & prévention de la délinquance	30
Europe	32
Transition écologique	34
Une journée avec <i>Villes de France</i> ... à Laon	36
Les rendez-vous de l'intelligence locale 2021	37
Numérique	38
Culture	40

→ Le réseau Villes de France

Les outils, la communication	44
Les publications	46
Le Conseil d'administration	48
Les partenaires	50
L'équipe	58

Plus que jamais, nos collectivités, agglomérations d'équilibre entre monde urbain et rural, sont appelées à relever de nombreux défis pour répondre aux enjeux d'avenir. Je pense au défi de la transition écologique de notre modèle productif, de notre habitat, des mobilités, mais aussi à celui, qui est fondamental pour notre cohésion sociale, d'un service public de qualité qui ne laisse personne sur le bord du chemin. Les crises que nous avons traversées successivement ont joué comme un révélateur de nos faiblesses, mais aussi de nos forces. Les collectivités territoriales, et particulièrement les villes moyennes, ont prouvé qu'elles étaient véritablement l'armature de notre pays et que leur attractivité était croissante, comme le montre la troisième édition de notre baromètre des territoires.

Au gré des fluctuations de la crise sanitaire, nous avons su nous adapter quand il fallait s'organiser et quand il fallait desserrer l'étau. Les élus locaux ont de nouvelles fois montré le rôle central qui est le leur comme acteur de proximité et de confiance. Pour la reprise en main de notre destin dans un second temps, les maires ont assuré et assurent toujours ce rôle majeur d'ensemblier pour fédérer les énergies autour du plan de relance.

Tout au long de l'année, *Villes de France* a pris ses responsabilités quand il s'agissait de défendre les collectivités. Notre association s'est mobilisée pour porter vos préoccupations auprès de l'État. Je pense notamment au remboursement des frais pour les centres de vaccination. Je pense aussi à nos prises de positions dans la

discussion de la loi 3DS pour défendre les villes moyennes. Je pense enfin à la façon dont nous avons constamment veillé à répondre à vos interrogations et à vous informer régulièrement sur les évolutions de la crise.

Année d'élections présidentielle et législatives, 2022 sera cruciale pour les villes moyennes. Les annonces du Gouvernement d'économies à réaliser sur les budgets locaux, ou sur les impôts économiques qui sont pourtant essentiels à notre dynamique de ressources, nous appellent à la fois au dialogue et à la vigilance. Nous ferons preuve de l'un et de l'autre, au service de nos collectivités et de leurs habitants. Nos villes ont de l'avenir, et c'est collectivement que nous poursuivrons nos actions au service des *Villes de France*, pour relever tous les défis de demain. »



Jean-François Debat

Maire de Bourg-en-Bresse
Président du Grand Bourg
Agglomération
Président délégué
de *Villes de France*

Villes de France, pour porter la voix des villes moyennes

Comme en 2020, l'année 2021 aura été marquée du sceau de la crise sanitaire. Et une nouvelle fois, les maires ont répondu présents pour permettre à notre pays de faire face.

Chaque fois que cela a été nécessaire, avec la capacité d'action et le sens du service public qui les caractérisent, ils ont tout mis en œuvre pour protéger leurs administrés : en armant les centres de vaccination, en allant à la rencontre des publics les plus fragiles, en lançant des campagnes de dépistage, en accompagnant socialement, et soutenant les secteurs économiques les plus en difficultés.

Tout au long de l'année, *Villes de France* a été à vos côtés pour vous défendre et vous accompagner. Nous avons relayé les informations issues des nombreux échanges avec les équipes gouvernementales et nous avons porté vos demandes auprès des décideurs publics. Nous avons bien souvent obtenu gain de cause.

C'est cette même volonté de défendre nos particularités que nous avons employé lors de l'examen des textes de lois discutés au Parlement, et en particulier les lois 3DS et Climat & Résilience. Je tiens d'ailleurs à remercier les élus qui ont représenté *Villes de France* lors des nombreuses auditions parlementaires durant lesquelles nous avons porté des propositions concrètes.

Fort heureusement, au fil de cette année 2021, l'étau lié à la Covid-19 s'est déserré favorisant un retour à la normale qui a bénéficié au fonctionnement de notre association. Les réunions à distance ont laissé place aux rendez-vous en présentiel pour notre bonheur collectif.

C'est dans cet état d'esprit que nous nous sommes rendus en juillet à Blois chez notre ami Marc Gricourt pour le Congrès annuel de *Villes de France*. Un événement marqué par l'annonce du Premier ministre Jean Castex concernant le prolongement du programme Action Cœur de Ville jusqu'à la fin du mandat municipal en 2026. C'était une demande forte portée par notre association.

Ce fût aussi les Rendez-vous de l'intelligence locale en décembre où nous avons pu échanger et débattre lors autour de la thématique « ville moyenne : la ville verte idéale ? », soulignant la place majeure que doit représenter la transition écologique dans nos territoires, territoires riches d'expérimentation.

Place désormais à 2022 et ses échéances électorales. Nous aurons alors un nouveau Gouvernement et des nouveaux parlementaires. Comptez sur *Villes de France*, son Conseil d'administration et son équipe pour porter auprès d'eux la voix des villes moyennes et de leurs intercommunalités.



Caroline Cayeux

Maire de Beauvais

Présidente de l'agglomération du Beauvaisis

Présidente de *Villes de France*

Les villes moyennes en chiffres

600 VILLES

300 INTERCOMMUNALITÉS

32 millions d'habitants

37% DE L'EMPLOI INDUSTRIEL

20% DE LA POPULATION ÉTUDIANTE NATIONALE

75% DES VILLES MOYENNES SIÈGES DE PRÉFECTURE / SOUS-PRÉFECTURE

234 VILLES BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME NATIONAL « ACTION CŒUR DE VILLE » DÉDIÉ À LA REDYNAMISATION DES CENTRES-VILLES



**LES PLUS APTES À S'ADAPTER AUX DÉFIS
DU CHANGEMENT CLIMATIQUE***

* selon le baromètre des territoires sur l'attractivité des villes moyennes - Juin 2021

Dix raisons d'adhérer à Villes de France

- 1 → **Intégrer** un réseau national d'élus pluralistes partageant une ambition commune au service des villes moyennes et leurs intercommunalités
- 2 → **Porter** vos préoccupations aux plus hauts sommets de l'État à l'occasion d'audiences ministérielles
- 3 → **Défendre** les intérêts de vos villes lors des débats et des auditions parlementaires
- 4 → **Bénéficier** d'une représentativité au sein des instances publiques de décisions et de concertation (Conférence nationale des territoires, CFL, CNEN...)
- 5 → **Échanger** au sein des groupes de travail thématiques autour des bonnes pratiques sur les territoires
- 6 → **Être** informé sur l'actualité et les enjeux de vos villes par une newsletter hebdomadaire et des publications régulières
- 7 → **Rencontrer** les élus et les acteurs de votre environnement lors d'événements dédiés (Congrès annuel, Rendez-vous de l'intelligence locale, Une journée avec Villes de France...)
- 8 → **Accéder** à nos partenaires qui s'engagent pleinement pour le développement local
- 9 → **Favoriser** la connaissance de vos équipes à travers le réseau informel des directeurs de cabinet
- 10 → **Donner** une dimension nationale aux problématiques locales et valoriser les villes moyennes grâce à un lien privilégié avec les médias

Sans oublier l'appui d'une équipe dynamique pour répondre à toutes vos interrogations



VILLES DE FRANCE DANS LES MÉDIAS

« Pour une amélioration du pouvoir d'achat des villes moyennes »

Publié le 20/10/2021 • Par Aïteur associé • dans : À la Une (finances, Actualité Club finances, France, Opinions)



Caroline Cayeux, présidente de Villes de France et de l'Association nationale de la coopération des intercommunalités (ANCI)

A l'occasion de la discussion budgétaire au Parlement, le Club Finances a demandé à toutes les associations d'élus ce qu'elles aimeraient voir figurer dans cette dernière loi de finances du quinquennat. Villes de France poursuit la série en réclamant une amélioration du pouvoir d'achat des villes moyennes.

« Au moment où nos villes répondent aux aspirations des Français, il ne faut pas stopper l'élan »

Longtemps laissées pour compte, les villes moyennes françaises profitent des tendances engendrées par la crise sanitaire ainsi que d'un soutien politique pour connaître un regain d'attractivité. Caroline Cayeux, maire de Beauvais et présidente de Villes de France, association d'élus fédérant les villes moyennes, détaille pour Business Immo global leurs avancées en matière de revitalisation et leur potentiel.

Publié le 09/07/2021 à 11:00 • Lecture 7 min



Business Immo : Qu'est-ce qui caractérise les villes moyennes ?

Caroline Cayeux : Une ville moyenne compte entre 10 000 et 100 000 habitants, c'est une ville à taille humaine. On peut également les appeler villes d'équilibre, car elles sont le lien entre les métropoles et les territoires ruraux. Évidemment, chacune a sa propre histoire et ses propres particularités, mais elles ont en commun d'être des villes-préfectures ou sous-préfectures qui abritent de nombreux services publics et équipements de centralité (hôpital,

Dotations en 2021 : Villes de France constate "une baisse de pouvoir d'achat"

Publié le 8 décembre 2021, par Thomas Beury / Projets publics pour Localités
FinancesLocalités.com

La majorité à l'Assemblée nationale mettront en avant "la stabilité" globale de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et la rupture que cette politique constitue avec la baisse des dotations. Cette stabilité ne tient pas compte de l'inflation, laquelle accablait en cette année. Fin novembre, l'indice évaluait l'augmentation des prix à 2,8% sur un an. Dans ce contexte, la stabilité du "pouvoir d'achat" des collectivités. C'est ce que souligne l'association Villes de France dans un communiqué, ce 7 décembre.

...es, le mouvement qui fédère à la fois les villes dont la taille est comprise entre 10 000 et 100 000 habitants et leurs agglomérations, a recueilli les données sur les dotations dont bénéficient 122 collectivités publiques de coopération intercommunale à fiscalité propre (lesquels sont au nombre de 142). Il ressort que les deux principales dotations perçues (la dotation forfaitaire et la dotation de fonctionnement pour l'année 2021) ont subi une baisse de 0,85% en 2021. Cette croissance "couvre toutefois la moitié de l'inflation constatée depuis un an, et traduit dans l'immédiat une perte de pouvoir d'achat", constate Caroline Cayeux.



Villes de France propose la création de "territoires prioritaires de santé" et d'un "Conseil local de santé publique" dans le cadre du "Séjour de la Santé"

de santé est un sujet central, sur lequel les élus locaux ont à la difficulté croissante d'accès aux soins. La crise du COVID-19 a souligné les difficultés que rencontrent les territoires ruraux et les zones d'agglomération : manque de médecins tant généralistes que spécialistes ; difficultés d'accès au système de santé ; à l'absence de services de proximité ; manque de concertation avec les élus locaux.

Le 10 novembre 2021, Mme Caroline CAYEUX, maire (DVD) de Beauvais (Oise) et dont le président délégué est M. Jean-François BOURGAIN, a présenté ses propositions dans le cadre



CAROLINE CAYEUX
MAIRE (DVD) DE BEAUVAIS (OISE), PRÉSIDENTE DE VILLES DE FRANCE



Vendredi 9 juillet 2021

Bulletin Quotidien

Page 12

Les villes moyennes veulent capitaliser sur leur attractivité retrouvée

"Notre attractivité, celle des villes moyennes continue de se renforcer" s'est félicitée la présidente de Villes de France, Mme Caroline CAYEUX, maire (DVD) de Beauvais, en accueillant le Premier ministre à l'ouverture du congrès de son association.



VILLES DE FRANCE DANS LES MÉDIAS

Comment les villes moyennes ont pris leur revanche face aux grandes métropoles



Diane Berger, édité par Jonathan Grelier • 15h25, le 22 mars 2021

L'association Villes de France a dévoilé lundi son palmarès des villes moyennes les plus attractives de France, avec Villefranche-sur-Saône et Chambéry et Pau. Dans un contexte de restrictions sanitaires et d'explosion du télétravail, ces villes ont plutôt bien résisté à la crise et ne semblent plus boudees par les Français.



Les villes moyennes entrent dans la cour des grandes Proximité avec la nature, qualité de vie... A la faveur du confinement et de l'essor du télétravail, les communes de moins de 100 000 habitant... liberation.fr

INTERVIEW

« La crise sanitaire n'a fait que renforcer l'attractivité de nos communes »



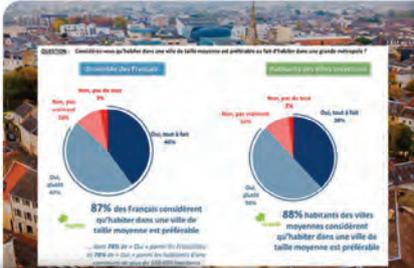
Publié le 20 mai à 7:11

Un cadre de vie agréable, une offre de services publics de proximité, des prix immobiliers raisonnables... Pour Caroline Cayeux, maire de Beauvais et présidente de l'association Villes de France, la crise du Covid-19 a révélé les nombreux atouts des villes moyennes.

Villes moyennes : un regain d'attractivité à conforter

Publié le 9 juillet 2021, par Michel Tendi / Localita

Réunies pour leur congrès annuel à Blois, les 8 et 9 juillet, les villes moyennes confirment leur regain d'attractivité sous le double effet du Covid et des retombées du programme ACCION Coeur de ville, elles attirent de plus en plus de jeunes cadres vers des grandes villes.



France immobilier

Ces villes moyennes où il fait encore bon vivre

Villefranche-sur-Saône, Chambéry, Pau... Avec leurs politiques adaptées, ces communes ont su résister à la crise sanitaire. Une fête à suivre.

VILLE	PRESAIRE MOYEN (€ par m²)	PRESAIRE MOYEN (€/m²)	PRESAIRE MOYEN (€/m²)	PRESAIRE MOYEN (€/m²)
Angoulême	2.50 millions	30 288	2 678 euros	2 881 euros
Amboise	2.50 millions	30 288	2 678 euros	2 881 euros
Chambéry	2.10 millions	50 823	2 914 euros	2 923 euros
Pau	1.82 millions	62 219	1 778 euros	2 673 euros
Amiens	1.79 millions	43 055	2 527 euros	1 763 euros
Amorcenacq	1.79 millions	43 055	1 588 euros	1 763 euros
Colmar	1.67 millions	68 793	1 614 euros	2 763 euros
Chambéry	1.65 millions	38 426	2 671 euros	2 266 euros
Pau	1.65 millions	41 542	1 769 euros	1 429 euros
Villars	1.59 millions	52 448	2 749 euros	2 473 euros
Bayonne	1.51 millions	34 346	1 677 euros	1 688 euros

Face à la crise sanitaire, les Français ont préféré s'installer dans des villes plus vertes et à taille plus humaine, qui offrent une offre d'équipements, de services publics, de commerces, de transports et d'espaces extérieurs remarquables. L'association des élus locaux Villes de France et le spécialiste des audoires de données Myville ont réalisé un classement des 35 villes de moins de 100 000 habitants. Dans le top de France et autres métropoles, villes touristiques et d'attraction qui ont le mieux résisté à la crise, (un nombre contre deux fois par rapport au programme Action cœur de ville (ACV)) ont été classées. En 4e place sur les dix villes de France, elles ont souffert de la pandémie. Mais, elles ont souffert des restrictions sanitaires et les perspectives locales avec les commerces. Autre atout : des prix immobiliers bien plus abordables que dans les grandes métropoles. Selon Myville, les prix moyens de la vente des logements ont augmenté de 3 000 à 10 000 euros le m² en moyenne. Des prix qui atteignent déjà avant la crise avec une hausse de volume des ventes dans les villes moyennes de 50% entre 2018 et 2019 sur les villes-centres et de 5% pour les périphéries. Les 222 villes ont aussi gagné en nombre contre leurs 40 000 logements vacants, 260 000 en 2019 et contre plus de 300 000 logements et 3 500 autres vacataires par l'ANAH.

L'AFFAIRE DE LA SEMAINE

Une maison de famille entre Lyon et Dijon

- À 2 heures de voiture de Lyon et 2 heures de Dijon, cette propriété dispose d'un terrain de 10 000 m².
- Elle est composée de 200 m² de surface de terrain comprenant deux grands appartements indépendants et deux autres. La surface est divisée en plusieurs zones.
- Une autre maison, un jardin et un garage.
- Une piscine en béton.
- Équipements complets.
- Prix : 1 875 000 €.

www.chambéry.fr



Calme, coût de la vie, espace... Les villes moyennes tiennent leur revanche

Par Élodie Chermant
Publié le 01 février 2021 à 18h13 - Mis à jour le 06 mars 2021 à 11h49



LES FAITS MARQUANTS EN 2021



■ **20 janvier** : Une délégation de Villes de France échange avec **Philippe Wahl**, PDG du Groupe La Poste, sur les enjeux territoriaux.

■ **21 janvier** : **Jean-François Debat** représente *Villes de France* à l'audition de la commission des finances de Assemblée nationale.

■ **28 janvier** : **Caroline Cayeux** est auditionnée par la délégation des collectivités territoriales du Sénat portant sur l'actualité des collectivités territoriales.

■ **4 février** : **Denis Thuriot**, maire de Nevers, assiste à l'ouverture de la 22^{ème} cérémonie de remise du label national Villes Internet.

■ **10 février** : **David Valence**, maire de Saint-Dié-des-Vosges, participe au temps d'échange sur les mobilités du quotidien avec les ministres **Jacqueline Gourault** et **Jean-Baptiste Djebbari**.



■ **10 mars** : Villes de France tient son Conseil d'administration chez son partenaire RATP Dev avec la présence de **Laurence Batlle**, présidente du Directoire.

■ **22 avril** : **Xavier Bonnefont**, maire d'Angoulême, intervient au Conseil des Territoires pour la Culture présidé par **Roselyne Bachelot**.

■ **28 avril** : **Jean-François Debat** est auditionné par la Cour des Comptes sur le bilan des finances 2020 dans les villes moyennes et leurs agglomérations.

■ **5 mai** : **Caroline Cayeux** est auditionnée par le Conseil d'Etat sur l'étude annuelle consacrée aux Etats d'urgence.



■ **6 mai** : **Gilles Averous**, maire de Châteauroux, intervient sur la table-ronde d'Innopolis Expo dédiée aux CRTE.



■ **11 mai** : **Jérôme Baloge**, maire de Niort, est auditionné par Arnaud de Belenet, rapporteur du projet de loi Climat & Résilience pour la commission des lois du Sénat.

■ **18 mai** : Une délégation de *Villes de France* rencontre Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, pour lui remettre son manifeste pour réussir la transition écologique des villes moyennes.

■ **20 mai** : **Quentin Brière**, maire de Saint-Dizier, est auditionné par le député Jean-Pierre Cubertafof dans le cadre de la mission sur les enjeux de la ruralité.

■ **4 juin** : Séance publique accueille Bastien Régnier, Directeur général de *Villes de France* pour échanger sur le dynamisme des villes moyennes et le rôle d'Action Cœur de Ville.



■ **9 juin** : **Luc Bouard**, maire de La Roche-sur-Yon, est auditionné par l'Assemblée nationale sur la territorialisation du plan de relance.

■ **20 et 27 juin** : Elections départementales et régionales.



LES FAITS MARQUANTS EN 2021



■ **8 juillet** : Le Congrès de *Villes de France* débute à Blois en présence du Premier ministre et du Président du Sénat

■ **26 août** : **Frédérique Macarez**, maire de Saint-Quentin, intervient à l'Université d'été de la Conférence des présidents d'Université à Dunkerque

■ **7 septembre** : Lancement de la 4^{ème} rencontre nationale Action Cœur de Ville à la Cité de l'architecture et du patrimoine

■ **15 septembre** : *Villes de France* tient son Conseil d'administration au siège de son partenaire ENGIE

■ **23 septembre** : *Villes de France* organise un groupe de travail numérique chez son partenaire Orange

■ **30 septembre** : **Philippe Buisson**, maire de Libourne, représente *Villes de France* lors du Congrès de la Fédération des Offices Publics de l'Habitat à Bordeaux



■ **30 septembre** : Une délégation de *Villes de France* se déplace en Finlande dans le cadre du groupe de travail Europe.

■ **21 octobre** : Les élus de *Villes de France* rencontre **Amélie de Montchalin**, ministre de la Transformation et de la Fonction Publique



■ **16 novembre** : Une délégation de *Villes de France* est présente à la 103^{ème} édition du Salon des Maires et des Collectivités locales



■ **25 novembre** : "Une journée avec *Villes de France*" se déroule à Laon pour échanger sur le programme Action Cœur de Ville et les énergies renouvelables.

■ **1^{er} décembre** : Les Rendez-vous de l'intelligence locale 2021 sont organisés sur le thème : Ville moyenne, la ville verte idéale ?

■ **2 décembre** : **Caroline Cayeux** et **Denis Thuriot** interviennent à la Webconférence "Accélérer l'Inclusion Numérique dans les villes moyennes" en partenariat avec WeTechCare et SFR.

■ **13 décembre** : *Villes de France* est lauréate d'une Marianne d'Or de la République 2021.

■ **14 décembre** : **Roselyne Bachelot** rencontre les élus sur l'avenir des festivals et France Relance.

■ **21 décembre** : Le Premier ministre échange avec les associations d'élus sur la situation sanitaire.

Retour sur le Congrès 2021 de Villes de France



Reporté d'une année en raison de la crise sanitaire, le Congrès annuel de *Villes de France* s'est tenu à Blois les 8 et 9 juillet 2021 sur le thème « *Villes de France, entre crises et opportunités* ». Plus de 200 élus ont été accueillis par Marc Gricourt, maire de Blois, et Caroline Cayeux, maire de Beauvais et présidente de Villes de France, à la Halle aux Grains.

Deux jours de débats

Au cœur de la crise sanitaire, ce Congrès aura permis de mettre en perspective la nouvelle attractivité des villes moyennes, leur capacité de résilience mais aussi les défis auxquels elles doivent faire face. A l'occasion des cinq tables-rondes, autour des sujets d'actualité (leviers d'attractivité, vitalité des centres-villes, transition écologique, mobilités et effets de la crise sanitaire), les échanges ont été nombreux entre les élus, les partenaires et les acteurs institutionnels pour comprendre, préparer et mettre en œuvre les enjeux à venir de nos territoires.

Innovations de cette édition 2021, trois ateliers « bonnes pratiques » ont été proposés aux congressistes : Ville écologique et son focus sur le CRTE de Laon ; Ville intelligente pour évoquer les lieux d'innovation à Nevers et Ville touristique pour échanger sur le marketing territorial à travers les exemples de Blois et Albi. Un format plus informel pour renforcer les interactions, avant de profiter de visites organisées dans le centre-ville et au Château royal.





De grands témoins pour éclairer les débats

De grandes personnalités politiques ont répondu à l'invitation de *Villes de France* pour venir s'adresser aux élus locaux et exprimer leurs visions des villes moyennes et des territoires. En clôture des travaux de la première matinée, le Premier ministre **Jean Castex** a tenu un discours engageant avec l'annonce de la prolongation du programme national Action Cœur de Ville jusqu'en 2026. Puis en clôture finale du Congrès, **Gérard Larcher**, président du Sénat, est revenu sur la mobilisation de la chambre haute concernant le projet de loi 3DS.

En ouverture du Congrès, Jérôme Fourquet, directeur du département « opinion et stratégies d'entreprise » de l'Ifop, a présenté la 3^{ème} édition du Baromètre des territoires, réalisé en partenariat avec l'Agence nationale de la Cohésion des territoires (ANCT) et la Banque des Territoires. Principaux enseignements, l'attractivité des villes moyennes se renforce puisque près d'un tiers des actifs habitants des grandes villes

envisagent de déménager, encouragés par l'essor du télétravail. La tendance observée ces dernières années se confirme avec une large majorité des Français qui préfèrent vivre en villes moyennes, celles-ci étant d'ailleurs perçues comme les plus aptes à s'adapter aux défis du changement climatique.

Sans oublier les prises de parole de **Sarah El Haïry**, Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, **Jean-René Cazeneuve**, député et président de la délégation Collectivités territoriales à l'Assemblée nationale et **Yves Le Breton**, directeur général de l'ANCT.



Avant, après et même parfois pendant les tables-rondes, le village partenaires aura animé le Congrès. Espace de rencontres, il a permis à nos élus de découvrir les nouveaux services proposés par les partenaires de *Villes de France* pour améliorer le fonctionnement des collectivités locales.



Villes de France en action





En 2021, les finances locales des Villes de France et de leurs intercommunalités ont été doublement contraintes. Une érosion de leur pouvoir d'achat avec des ressources transférées de l'Etat qui ne suivent pas le rythme de l'inflation, et des dépenses par habitant plus importantes que dans d'autres strates de population, pour faire face à la crise sanitaire avec par exemple la charge de l'animation des centres de vaccination.

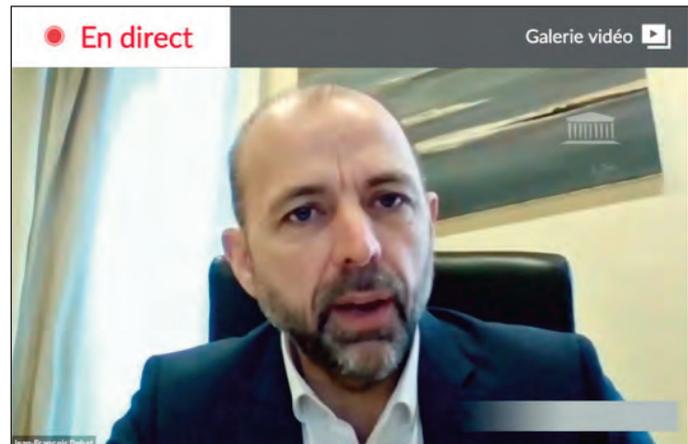
Villes de France est intervenue à plusieurs reprises sur la nécessaire préservation des équilibres pour les villes moyennes et de leurs intercommunalités, comme le 21 janvier lors de l'audition de Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse et président délégué de *Villes de France*, à l'Assemblée nationale sur l'état des finances locales.

risquent de voir une contraction importante des programmes d'équipements nouveaux, voire de rénovation, ce qui impactera la relance.

Vers une baisse durable de l'autonomie fiscale ?

Il existe une réelle inquiétude des élus sur la réforme de la taxe d'habitation ou les impôts de production. Une inquiétude ravivée par l'absence de garanties sur le maintien de la progressivité de ces ressources fiscales.

Sans soutien financier significatif en direction des *Villes de France* en 2022, et un fléchage des dotations de soutien à l'investissement local comme la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), les deux prochaines années





Garantir des perspectives financières aux villes moyennes et à leurs intercommunalités

Afin de rétablir une véritable relation de confiance entre l'État et le bloc local, *Villes de France* a proposé l'élaboration d'un contrat de confiance fiscal État-collectivités territoriales fondé sur trois piliers de prévisibilité budgétaire : une loi de finances spécifique ; une garantie de dynamique propre des ressources des collectivités territoriales ; une prise en compte des charges de centralité de nos villes, pôles d'équilibre du territoire français, à travers une péréquation renouvelée.

Par ailleurs, il reste urgent de revoir en profondeur le système de répartition des dotations de soutien à l'investissement local afin d'en obtenir une plus grande lisibilité.

Focus sur la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2021 des villes de France et EPCI : une baisse significative du pouvoir d'achat des villes et des communautés d'agglomération

En 2021, la DGF, regroupant notamment la dotation forfaitaire et la dotation de solidarité urbaine (DSU) de 152 Villes de France était en très légère progression (+0,85%), mais cette croissance à couvert à peine la moitié de l'inflation constatée en 2021 (+2,9%). Concrètement, cela traduit donc une perte de pouvoir d'achat de ces villes. Dans les faits, cette augmentation de DGF concerne trois villes moyennes sur cinq, notamment celles éligibles à la DSU.

Pour les EPCI, l'évolution cumulée de la dotation d'intercommunalité (+1,2%) et de la dotation de compensation (-1,97%) aboutit à un retrait des ressources dans la plupart des intercommunalités des Villes de France (-1%). Les dispositifs de garantie permettant de lisser les effets de la réforme de la dotation d'intercommunalité jouent toujours dans une large majorité des communautés d'agglomérations des Villes de France en 2021. Ceci traduit l'inadaptation des évolutions de la dotation d'intercommunalité aux agglomérations de taille intermédiaire, par rapport aux autres catégories.



Le programme Action Cœur de Ville est un plan d'investissement public sur cinq ans (2018-2022) à destination des 234 villes moyennes qui structurent le territoire national. 2021 s'est révélée une année cruciale d'approfondissement de cette politique publique en faveur des centres-villes.



Une commission « Cœur de Ville » active

Caroline Cayeux a animé le 27 janvier et le 24 mars le groupe de travail de l'association dédié au programme national Action Cœur de Ville pour traiter l'approfondissement de ses volets commerce et habitat. Ce travail a permis notamment de lister les bonnes pratiques de revitalisation commerciale et d'offre d'habitat de qualité dans les centres anciens, avec des outils adaptés. De nombreux partenaires institutionnels, publics et privés ont été auditionnés dans ce cadre.

Focus sur le palmarès des centres-villes dynamiques



En mars 2021, le palmarès « Villes de France - MyTraffic » sur les centres-villes dynamiques a été publié avec des chiffres encourageants sur l'effet du programme en ce qui concerne l'attractivité, à travers l'analyse du flux piéton en particulier.

Un top 30 qui a distingué les centres-villes les plus résilients et a donné un éclairage sur les nouveaux équilibres territoriaux.



A cette occasion, les collectivités lauréates ont organisé des conférences de presse comme ici à Chambéry et Bourg-en-Bresse ou encore Alès.



Évaluer l'attractivité commerciale

Le 28 octobre, les membres de la mission ont interrogé les associations d'élus dans le cadre d'une table-ronde par la mission d'information sur le rôle et l'avenir des commerces de proximité. Luc Bouard, maire de La Roche-sur-Yon, représentait l'association lors de cette rencontre. Trois ans après le lancement du dispositif ACV, les résultats sont déjà présents avec une attractivité retrouvée et des taux de vacance commerciale qui se stabilisent.

Les accompagnements annoncés

Parmi les annonces en 2021, notons aussi, la poursuite d'actions de décentralisation des services publics avec la création des « manufactures de proximité » (tiers-lieux dédiés à la production) et la décentralisation d'antennes sur le modèle de la DGFIP. *Villes de France* avait obtenu par ailleurs la

prolongation du processus de défiscalisation « Denormandie » pour les travaux de réhabilitation des logements anciens, au-delà de 2022.

Mieux se servir de l'ingénierie

Les adhérents de notre association bénéficiaient depuis de nombreuses années de l'expertise unique dans de très nombreux domaines du Cerema. Lors du Salon des Maires en novembre, *Villes de France* a signé une convention avec l'établissement public pour définir les modalités de collaborations pérennes dans leurs domaines de compétences respectifs sur cinq thématiques d'intérêt commun. Le premier axe porte sur la revitalisation des cœurs de ville. Dans ce contexte propice à la relance, *Villes de France* s'est engagée à mobiliser cette expertise en vue de consolider ses travaux sur certains sujets entrant dans les compétences de ce dernier.



Action Cœur de Ville jusqu'en 2026

Lors du Congrès de Villes de France le 8 juillet dernier à Blois, le Premier ministre Jean Castex a annoncé la prolongation du Programme jusqu'en 2026 afin de permettre aux équipes municipales de mener leurs projets jusqu'à la fin de leur mandature, comme l'avait demandé Villes de France les mois précédents. Diverses audiences avec les différents ministres concernés ont aussi été obtenues par notre association sur ce sujet, notamment pour anticiper au mieux la programmation budgétaire.

Esquisse de nouveaux axes de travail

Comme cela avait été annoncé lors du Comité exécutif du Programme ACV le 1er juillet dernier, présidée par la ministre de

la Cohésion des territoires, les cinq axes actuels du programme devraient être réorganisés en trois nouveaux axes après 2022 : la résilience face au changement climatique, les transitions démographiques, et le renouveau économique et la relocalisation de l'activité productive.

Des engagements financiers tenus

Les engagements des partenaires du programme (État, Banque des Territoires, Action logement, Anah) ont été tenus malgré la crise sanitaire. Ainsi, ils s'élèveraient à presque de 4 milliards d'euros au 31 décembre pour les 234 villes retenues (sur les 5 milliards annoncés d'ici fin 2022).



L'élargissement du programme

Le président de la République a profité de la Rencontre Nationale Action Cœur de Ville de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) du 7 septembre pour présenter une série de nouvelles mesures en faveur des villes moyennes au cours de son intervention, avec la pérennisation du fonds friches et l'extension de la méthode Action Cœur de Ville aux projets dans les entrées de ville et les zones de gares.

La Task Force avec les financeurs

Pour la négociation du futur programme après 2022, le Gouvernement a annoncé la création d'une plateforme confiée au directeur du programme, avec les trois partenaires financiers d'Action Cœur de Ville (Banque des Territoires, Action Logement et Anah) et l'État. Cette instance a été chargée de préciser les périmètres d'intervention et d'identifier les nouveaux thèmes. En décembre, un questionnaire, piloté par l'ANCT, a été envoyé à tous les maires et présidents d'intercommunalité concernés, à la suite d'une rencontre entre la ministre de la Cohésion des territoires et la présidente de *Villes de France* à Beauvais le 30 novembre.

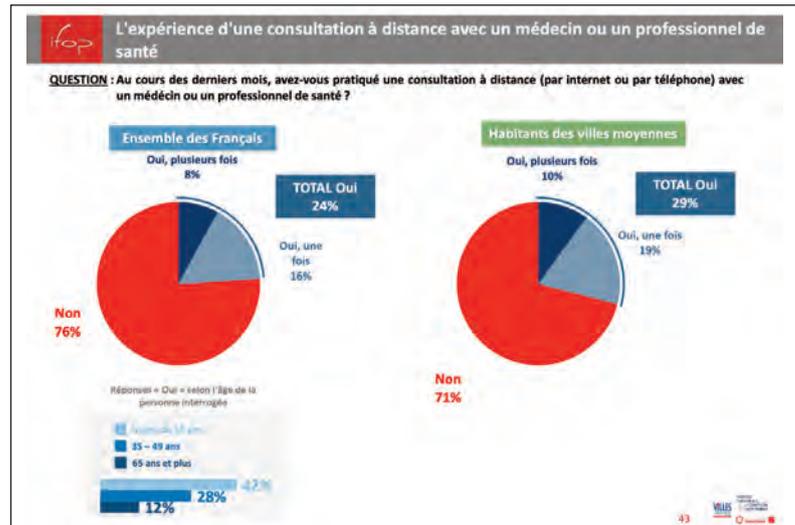
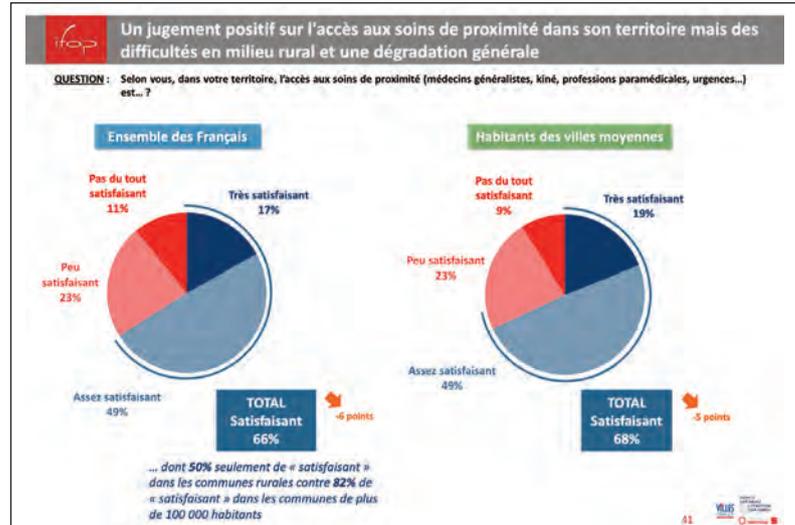




L'accès aux soins demeure un défi majeur pour les villes moyennes, où la désertification médicale est devenue une réalité du quotidien. Les conséquences de cette situation se sont d'ailleurs amplifiées avec la crise sanitaire. Comme lors des périodes de confinement, *Villes de France* s'est mobilisée pour porter l'engagement et les besoins des acteurs locaux auprès du Gouvernement.

La télémédecine face à la dégradation de l'accès aux soins

La 3^{ème} édition du baromètre des territoires sur l'attractivité des villes moyennes souligne la dégradation du jugement sur l'accès aux soins de proximité par rapport à l'année précédente, tout comme la facilité d'accès à des médecins spécialistes. Face à cette situation, la téléconsultation peut être perçue comme une solution adéquate. En effet, durant la crise sanitaire, près d'un habitant sur trois (29%) des villes moyennes en a fait l'expérience et l'immense majorité des utilisateurs s'est déclarée satisfaite. Toutefois, l'étude rappelle qu'il existe encore un fossé générationnel sur cette thématique qui implique de maintenir un réseau médical accessible physiquement.



Villes de France face à la crise sanitaire

Si les périodes de confinement ont pu être évitées en 2021, les mesures de restriction se sont maintenues durant l'année avec la nécessité de continuer à accompagner les personnes les plus fragiles. Parallèlement, la vaccination est devenue la priorité afin de sortir de la crise sanitaire. Sur l'ensemble de ces sujets, *Villes de France* a défendu la position de ses adhérents et porté des propositions concrètes.



Les centres de vaccination

Dès le mois de février, *Villes de France* a rejoint le comité des élus sur la stratégie vaccinale sous la présidence d'Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé. Régulièrement, les représentants de l'association ont porté les besoins des villes

moyennes sur le sujet tout en rappelant l'engagement, dès les premiers instants, des maires pour réussir cette étape décisive avec la mise en place des centres de vaccination. Le soutien financier de l'État sur le coût de fonctionnement de ces structures a été le principal sujet des discussions avec les représentants du Gouvernement et des administrations déconcentrées. Si certains points sont restés des pierres d'achoppement, le travail de *Villes de France* a permis d'inscrire comme remboursables certaines dépenses des collectivités (sécurité, gardiennage).

Le soutien auprès des publics les plus fragiles

La vaccination des personnes âgées a constitué un objectif prioritaire pour le Gouvernement et les maires des villes moyennes. Pour cela la stratégie du « aller-vers » a été mise en place, s'appuyant sur les initiatives itinérantes mais également l'identification des personnes les plus isolées. Sur ce sujet, *Villes de France* a avancé plusieurs propositions à l'occasion d'échanges avec les membres du Gouvernement, notamment un renforcement des liens avec les acteurs locaux comme les Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM). Sur proposition de Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'Autonomie, l'association a participé à la réalisation d'un vademecum sur la vaccination des personnes âgées à destination des élus locaux.

Projet de loi : sortie de crise sanitaire

A l'occasion des différents projets de loi relatifs à la sortie de crise sanitaire, *Villes de France* a présenté ses propositions auprès des rapporteurs de deux chambres pour améliorer le fonctionnement des collectivités. Un travail parlementaire qui s'est poursuivi avec le projet de loi dit 3DS pour permettre aux collectivités d'agir véritablement en matière de santé.





Les périodes passées de confinement ont renforcé cette évidence, comme « Ville à la campagne », les villes moyennes répondent aux aspirations qui s'expriment de plus en plus fortement dans la population : environnement préservé, qualité de vie et des relations domicile-travail, tranquillité mais aussi services de proximité, et bien entendu toutes les formes de mobilité.

Développement du télétravail, amélioration de l'habitat et foncier accessible, cadre de vie... Autant d'arguments en faveur de l'installation des actifs dans les villes moyennes. Les mobilités constituent un levier essentiel pour lutter contre les fractures territoriales, mais sont aussi un investissement d'avenir en faveur de la transition écologique.



Stabiliser les équilibres financiers des réseaux de transports

Pour favoriser les déplacements, *Villes de France*, a proposé en 2021 une série de mesures destinées à soutenir et relancer l'activité économique des villes moyennes et de leurs agglomérations.

Parmi les points de vigilance que *Villes de France* a signalé à ce jour en terme d'impacts financiers, figurent les équilibres financiers des réseaux de transports urbains qui demeurent fragiles, avec le renchérissement dès la fin de l'année 2021 des énergies fossiles.

Villes de France est également restée attentive aux les solutions à trouver pour pérenniser les réseaux de transports collectifs dans la durée, et les concilier avec les mobilités douces.

Il a été demandé aussi de réexaminer la couverture des dépenses des réseaux par les recettes liées aux transports, parmi lesquelles figurent le versement mobilité, assimilé aux impôts de production.

A l'occasion du Conseil d'administration de *Villes de France* organisé chez notre partenaire RATP Dev en mars, les élus ont pu échanger avec Laurence Batlle, présidente du Directoire sur les enjeux et les perspectives du transport public dans les villes moyennes



Lors du Congrès annuel de Villes de France, une table-ronde était dédiée aux nouvelles habitudes de mobilités dans les villes moyennes. Deux élus, Olivier Gacquerre, maire de Béthune, et Denis Thuriot, maire de Nevers, ont échangé avec plusieurs partenaires, acteurs de la mobilité : RATP Dev, Keolis, Transdev et la SNCF.



Donner une chance au ferroviaire du quotidien

Il est indispensable de lancer en parallèle un plan de soutien à la régénération du réseau ferroviaire secondaire (trains TET et petites lignes). Aujourd'hui, les villes de France disposent certes d'un réseau routier dense, mais il y a des territoires qui peuvent être fragilisés faute d'une desserte ferroviaire suffisante ou en forte attrition.

Villes de France estime que les transports du quotidien ne doivent pas se résumer à quelques relations grande vitesse de métropoles à métropoles, et à un rabattement organisé autour de « petites lignes » au niveau de la province.

Imaginer un plan de mobilités durables dans les villes moyennes

La réussite du développement des mobilités durables ne se fera pas sans les villes intermédiaires. *Villes de France* a demandé l'élaboration d'un plan en faveur des mobilités durables dans les villes moyennes en y déployant des points de distribution mixtes (électrique, bioGNV, hydrogène). L'enjeu global reste de garantir une diversité de choix locaux dans la transition des matériels de transports de personnes et favoriser les modes hybrides.

Malgré la crise sanitaire, *Villes de France* a été particulièrement mobilisée en 2021 pour promouvoir un habitat de qualité et un urbanisme opérationnel pour des territoires encore plus accueillant.

Relance et logement

Villes de France a consolidé en 2021 son Observatoire de l'habitat, en partenariat avec la Banque des Territoires, l'Union Sociale pour l'Habitat et Enedis. Un focus sur la relance de l'économie par l'habitat a été publié dans ce cadre. A l'heure des annonces gouvernementales pour la relance de la construction, cette nouvelle étude a montré la nécessité de calibrer une offre de logements privés et publics de qualité aux besoins de la population des villes moyennes.

Volet logement de la loi 4D

Le 5 mars, Caroline Cayeux et Frédéric Leturque, maire d'Arras, ont rencontré Emmanuelle Wargon, ministre en charge du Logement, pour une présentation du volet logement de l'avant-projet de loi 4 D. La ministre a aussi échangé des conclusions du rapport de Thierry Repentin, maire de Chambéry, sur l'article 55 de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) du 13 décembre 2000.

Autorisations d'urbanisme

Depuis le 1^{er} juin 2021, sous l'impulsion du ministère de la Transition écologique, pilote du programme de



dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme (programme « Démat. ADS »), les services de l'État se sont déclarés prêts à instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée. *Villes de France* avait participé aux réunions préparatoires de cette réforme attendue avec les associations nationales d'élus locaux.



Réseau des acteurs de l'habitat

Animé par l'Union Sociale pour l'Habitat, le Réseau des acteurs de l'habitat, dont est membre *Villes de France*, a proposé une webconférence le 14 avril sur le thème : « Accéder au foncier pour produire des logements abordables : enjeux et leviers d'action pour les collectivités locales et les organismes Hlm » à laquelle plus de 950 personnes ont participé.

Trois autres rencontres ont ensuite permis de s'intéresser à la rente foncière, à la production du foncier abordable, et aux causes des hausses des prix du foncier et de l'immobilier.

Contractualisation et abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties

Le 29 septembre, lors du Congrès de l'Union Sociale pour l'Habitat de Bordeaux, Philippe Buisson, maire de Libourne, a représenté *Villes de France* à l'occasion d'une table-ronde sur la contractualisation entre les Offices Publics de l'Habitat (OPH) et les collectivités locales.

Il s'agissait de renouveler le cadre national d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.



Avenir des quartiers prioritaires

En complément des réunions très régulières sur le confinement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), la ministre Nadia Hai a sollicité activement *Villes de France* lors des comités de suivi du Comité interministériel des Villes (CIV).

En décembre, Denis Thuriot, maire de Nevers, a aussi été auditionné sur l'avenir des contrats de villes après 2022 et sur la future géographie prioritaire.



Facteurs d'attractivité, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation constituent un enjeu majeur pour les villes moyennes. Si ces dernières accueillent 20 % de la population étudiante et qu'elles investissent massivement sur cette thématique, il reste encore des freins au développement de formations supérieures sur nos territoires. *Villes de France* a porté un double engagement : permettre aux jeunes générations de rester étudier près de chez eux et réussir l'adéquation entre offres de formation et besoins économiques locaux.

La défense de l'enseignement supérieur

Au début de l'année, Yves Nicolin, maire de Roanne, a rencontré Anne-Sophie Barthez, Directrice générale de l'Enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle. A cette occasion, il a rappelé l'engagement des villes moyennes en faveur de l'enseignement supérieur et son importance, tant sociale qu'économique. Une position partagée quelque mois plus tard par le Président de la République lors de la 4^{ème} rencontre nationale Action Cœur de Ville. Dans le cadre de la prolongation du programme national, l'enseignement supérieur et l'offre de formation sont au cœur des discussions.

Villes de France participe également au « bloc local ESR », aux côtés d'autres associations d'élus pour promouvoir l'enseignement supérieur sur les territoires. A ce titre, Frédérique Macarez, maire de Saint-Quentin, représentait l'association lors de l'Université d'été de la Conférence des Présidents d'Université (CPU) à Dunkerque en août 2021. Lors d'une session dédiée à la place de l'Université dans les territoires, elle a expliqué l'impact de la présence d'un site universitaire dans une ville moyenne tout en affirmant que leur développement est désormais au cœur des discussions d'aménagement urbain des collectivités locales.



Les étudiants ont vécu de plein fouet la crise sanitaire. Les établissements ayant fermés leurs portes, les cours se sont déroulés en distanciel, accentuant l'isolement, tant physique que moral, de nombreux jeunes. Face à cette situation, les collectivités locales ont engagé des actions de prévention et de soutien. A chaque fois que cela a été nécessaire, Villes de France a porté les attentes des élus auprès du cabinet de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (aide psychologique, repas à 1€).



Villes de France et l'opération "Au Cœur des Territoires"

Le Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam) a initié son opération "Au Cœur des Territoires" pour permettre de créer des offres de formation dans les villes moyennes, à travers des antennes, en lien direct avec les besoins économiques locaux, notamment industriels. Une initiative qui s'appuie sur les dynamiques d'Action Cœur de Ville et de Territoires d'Industrie.

Membre du comité de sélection, *Villes de France* a participé en septembre 2021 à la labellisation de onze nouvelles villes et agglomérations. Au total, ce sont 75 villes qui ont été labellisées Au cœur des territoires depuis le lancement du programme en 2019 dont 40% proposent une offre de formation en lien avec l'industrie. Essentiellement situées dans des villes moyennes, les antennes du Cnam ont ainsi accueilli et formé plus de 4 100 personnes depuis le lancement de cette initiative.

A l'occasion d'une webconférence « la formation Au cœur des territoires : quels enjeux ? » organisé par le Cnam en mars 2021, Frédérique Macarez, maire de Saint-Quentin, et Bastien Regnier, directeur général de *Villes de France*, ont souligné l'importance du programme dans les villes moyennes et la nécessité d'une offre de formation qui soit adaptée aux réalités économiques locales. Cependant, il reste encore à lever certains freins, notamment auprès des acteurs institutionnels, pour réussir pleinement l'accessibilité des formations supérieures sur les territoires.



S'il est un sujet qui alimente toujours l'actualité et la réflexion des maires des villes de France, celui de la sécurité et de la prévention de la délinquance en est un. Elu de proximité par excellence, le maire reste la pierre d'angle dans l'articulation de tous les dispositifs destinés à assurer la tranquillité des citoyens.



Constatant la plus-value évidente des polices municipales dans le « continuum » de sécurité des français (rôle de prévention, contacts avec la population permis par un accroissement continu des effectifs, missions communes avec les forces de l'ordre, renforcement de l'armement, généralisation de la vidéoprotection), les élus des *Villes de France* ont revendiqué pleinement les missions de tranquillité publique qui leur sont aujourd'hui dévolues.

Toutefois, ils se sont inquiétés du délaissement par l'Etat de missions liées au « petit judiciaire », parfois dû au développement d'un certain sentiment d'impunité et à un traitement judiciaire erratique, et d'une diminution de la présence de terrain de la police nationale, à la faveur de l'extension des effectifs des polices municipales. Au quotidien, les policiers municipaux ont tendance à devenir le « premier rideau d'intervention », les forces de l'ordre

pouvant alors apparaître comme une police de « recours » et non de secours.

Ayant réuni plusieurs de ses groupes de travail en visioconférence sur ces questions en 2021, les maires des *Villes de France* ont souhaité disposer d'outils pour prévenir ou endiguer la délinquance sur leur territoire, et en appellent à l'Etat pour clarifier la situation.

Il est nécessaire de fixer la « ligne rouge », c'est-à-dire préciser clairement le rôle respectif qui est dévolu aux polices municipales et aux forces de l'ordre, et de définir les missions qui leurs sont communes. Si l'Etat décide de conduire une politique d'encouragement vis-à-vis des polices municipales, dans l'esprit des lois de décentralisation, il doit s'engager de son côté, à réinvestir les missions d'intervention de la Police nationale auprès de tous les citoyens et dans tous les territoires.

Les propositions de *Villes de France* pour donner aux maires les moyens d'agir dans leur territoire

Depuis plusieurs années, les maires observent de nouveaux comportements face auxquels ils se trouvent très souvent démunis (radicalisation, délinquance urbaine, délinquance des mineurs) par manque de moyens et de réglementation. Premier magistrat de sa commune, l'édile doit être mieux informé des données sécuritaires en temps réel sur son territoire.

- Clarifier la doctrine d'emploi des polices municipales en lien avec les forces de l'ordre ;
- Répartir équitablement les forces de sécurité et leurs moyens sur l'ensemble du territoire national ;
- Créer un conseil local de sécurité restreint regroupant le maire, le préfet, le procureur de la République et les représentants des forces de l'ordre pour faciliter le partage d'informations notamment en terme de délinquance urbaine et de radicalisation ;
- Revoir les modalités d'accès aux fichiers nationaux de police concernant les individus dangereux (« secret partagé », « droit à en connaître ») pour les maires.



En avril, Caroline Cayeux a rencontré Frédéric Veaux, directeur général de la Police nationale. L'occasion d'évoquer le continuum de sécurité et les problématiques de sécurité dans les villes moyennes.

Puis en novembre, un échange a eu lieu avec Christian Rodriguez, directeur général de la Gendarmerie nationale.



L'année a été marquée par les négociations sur la politique de cohésion et l'accord de partenariat, l'adoption des règlements sur les fonds européens en juin 2021 et la mobilisation de *Villes de France* via son groupe de travail Europe, présidé par Luc Bouard, maire de La Roche-sur-Yon, pour contribuer à la conférence sur l'avenir de l'Europe, à la présidence française de l'Union européenne et pour découvrir les bonnes pratiques des villes d'Europe.



Contributions de Villes de France

L'association a réuni et mobilisé son groupe de travail Europe pour élaborer des propositions dans le cadre de la conférence sur l'avenir de l'Europe et de la présidence française de l'Union européenne. Une contribution a été publiée pour une Union européenne des territoires. Le document rappelle que la moitié des Européens vivent dans des villes au centre urbain comptant entre 50 000 et 100 000 habitants. Villes de France a donc appelé à reconnaître la place des villes de taille moyenne.

Budget et politique de cohésion

Fin 2020, le budget pluriannuel 2021-2027 de l'UE a été validé pour un montant de 1.074,3 milliards d'euros au prix de 2018. L'Union européenne a adopté la mise en place d'un endettement commun. L'année 2021 a été celle de la parution des règlements sur les fonds européens structurels et d'investissement en juin et des négociations avec l'État pour l'Accord de partenariat.

L'association porte quatre propositions phares :

- Faire du Comité des régions une organisation représentative des villes et lui octroyer un rôle renforcé en appui au Parlement européen ;
- Définir une stratégie européenne pour les villes moyennes inscrivant leur caractère central dans l'aménagement du territoire tout en encourageant la mise en réseau des villes moyennes européennes ;
- Mettre l'accent sur les villes de taille moyenne dans le programme Erasmus et faciliter les formations dans des villes moyennes des États membres ;
- Soutenir le développement économique et la réindustrialisation des villes moyennes.

Déplacement Villes de France en Finlande

Du 29 septembre au 1^{er} octobre, le groupe de travail Europe s'est rendu en Finlande pour découvrir les bonnes pratiques en matière de villes vertes et innovantes avec des visites d'Helsinki et de Lahti, capitale verte de l'Europe 2021.



- Les élus ont été reçus par l'ambassadrice de France, Agnès Cuckierman, qui a évoqué les relations géopolitiques de la Finlande avec la France et l'Union européenne, ainsi que la place des collectivités locales dans le fonctionnement du pays.



- ← Le groupe de travail a pu visiter le quartier Kalasatama, nouveau quartier « smartcity » d'Helsinki qui accueille différentes expérimentations menées par la ville et des entreprises du projet en coopération avec les habitants.

- La délégation a également été reçue par Juhana Vartiainen, maire d'Helsinki, qui a évoqué la stratégie de la ville pour atteindre la neutralité carbone en 2035, et par Pekka Timonen, maire de Lahti, ville de 120 000 habitants sacrée capitale verte européenne pour 2021.





L'année 2021 a été ponctuée par la mobilisation du plan de relance, notamment du fonds Friches mais aussi par l'adoption de la loi Climat et résilience. *Villes de France* s'est impliquée via son groupe de travail Transition écologique, présidé par Jérôme Baloge, maire de Niort, qui s'est réuni à plusieurs reprises et qui a élaboré un Manifeste pour réussir la Transition dans les villes moyennes et leurs intercommunalités.

Contrats et outils stratégiques

Au menu de la réunion du 3 février : les contrats de relance et de transition écologique (CRTE), l'avant-projet de loi « Climat et résilience » issu des propositions de la Convention citoyenne pour le Climat, l'audition d'Arnaud Leroy, président de l'ADEME, ainsi que de Bettina Laville et Sarah Schönfeld, respectivement présidente et directrice du Comité 21, sur les objectifs du développement durable et les Agenda 2030.



Focus sur les déchets sauvages et la rénovation énergétique

Le 7 avril, un webinar a été consacré à la gestion des déchets sauvages, en auditionnant le ministère de la Transition écologique, Citeo et la ville d'Annemasse. Le 26 mai, le groupe de travail s'est réuni sur la rénovation énergétique des bâtiments et le décret dit tertiaire, avec une audition de la Banque des Territoires et EDF.

Retour sur le projet de loi Climat & Résilience

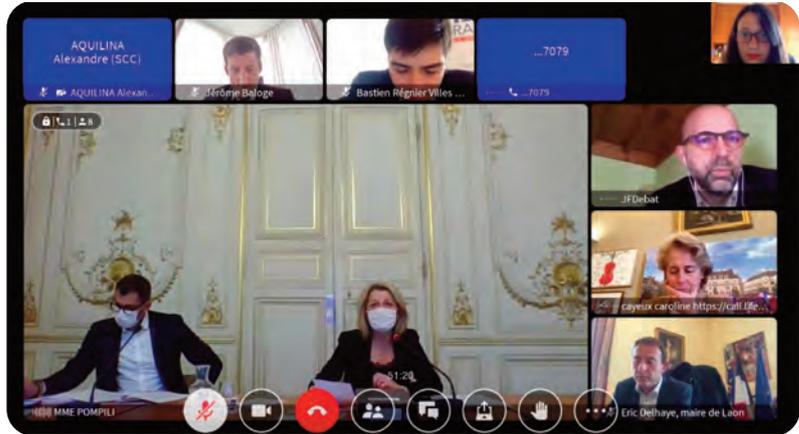
Dans un communiqué du 10 février, *Villes de France* a porté des propositions concernant les moyens des collectivités, l'artificialisation des sols et la nature en ville. Le 23 février, Jérôme Baloge représentait *Villes de France* lors d'une table-ronde à l'Assemblée nationale auprès du rapporteur général du projet de loi, Jean-René Cazeneuve. Jean-François Debat et Jérôme Baloge ont été auditionnés fin avril par Marta de Cidrac, Pascal Martin et Philippe Tabarot, rapporteurs du texte à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable au Sénat.





Manifeste de Villes de France

Le 18 mai, une délégation d'élus a remis, virtuellement, à la ministre Barbara Pompili un manifeste regroupant une soixantaine de propositions autour de cinq axes. Ingénierie, financements, économie circulaire, biodiversité, transition énergétique et mobilités durables y sont abordés. À la veille du passage du projet de loi Climat & résilience au Sénat, la délégation a également abordé le texte.



Présidentielles et numérique responsable

Au menu de la réunion du 20 octobre : l'élaboration de propositions pour les présidentielles, l'audition du Commissariat général au développement durable puis de l'Agence France Locale sur une étude commune avec l'INET consacrée au financement de la transition écologique dans les collectivités et enfin, des échanges avec Laurence Poirier-Dietz, directrice générale de GRDF, sur l'évolution des prix du gaz et la méthanisation.



Le 9 décembre, une réunion mixte des groupes de travail Transition écologique et Numérique présidés respectivement par **Jérôme Baloge** et **Denis Thuriot**, maire de Nevers, a permis l'audition du sénateur Julien Bargeton, auteur d'un rapport sur le sujet mais aussi de l'Institut du Numérique Responsable et de Veolia.

L'engagement de Villes de France dans les instances nationales

Villes de France a aussi poursuivi son engagement au sein des comités nationaux de l'Eau et de la Biodiversité mais également auprès de la « Médiation de l'eau », dont le rôle est de favoriser le règlement amiable des litiges qui peuvent survenir entre les consommateurs et les services publics d'eau et d'assainissement.



Une journée avec Villes de France... à Laon

En fin d'année 2021, le réseau *Villes de France* a lancé « Une journée avec Villes de France ». Avec un concept simple : initier une série de déplacements à travers la France à la découverte des bonnes pratiques locales permettant, en outre, des rencontres interrégionales afin de faire connaître l'association.



La première étape s'est tenue à Laon le 25 novembre 2021, dédiée au programme Action Cœur de Ville et à la transition énergétique, en présence de Caroline Cayeux, Frédérique Macarez, maire de Saint-Quentin, et Luc Bouard, maire de La Roche-sur-Yon.

Après un accueil en mairie, Eric Delhaye, maire de Laon, a débuté le premier temps de la journée par une présentation des projets Cœur de Ville sur son territoire et de la campagne d'attractivité « Venez vivre à Laon », récompensée par un prix Territoria Or.



Cette présentation s'est poursuivie sur le terrain avec la visite de l'Abbaye Saint-Vincent qui sera prochainement réhabilitée grâce à Action Cœur de Ville. Puis les élus ont déambulé dans le centre-ville pour observer la redynamisation commerciale, symbolisée par la Maison Cœur de Ville qui permet de s'informer sur le programme national.



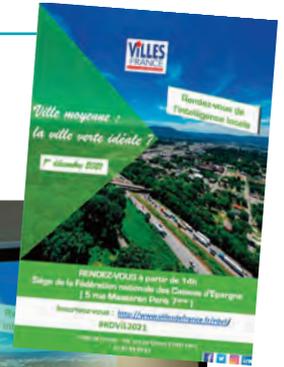
Dans un second temps, la journée a continué par la visite d'un site de méthanisation, en lien avec notre partenaire GRDF, puis d'une ferme photovoltaïque, la première des Hauts-de-France de par ses dimensions : 100 hectares qui permettent d'alimenter 40 000 foyers. Deux exemples concrets de transition écologique sur nos territoires.

Les rendez-vous de l'intelligence locale 2021

Chaque année, *Villes de France* organise son Rendez-vous de l'intelligence locale. Une journée de travail qui permet de réunir les élus des villes moyennes, des responsables d'institutions publiques et des acteurs professionnels autour d'une thématique. Ainsi, le 1^{er} décembre 2021, Villes de France a organisé son Rendez-vous de l'intelligence locale 2021 au siège de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne sur le thème « Ville moyenne : la ville verte idéale ? ».

Après une séquence d'ouverture de Caroline Cayeux et de Jean-François Debat, la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili a souhaité s'exprimer, par l'intermédiaire d'un message vidéo, pour rappeler la place stratégique des villes moyennes comme terrain d'innovation sur les mobilités et la transition énergétique.

Toute la journée, une quinzaine d'intervenants ont évoqué et démontré l'engagement de nos territoires concernant la transition écologique. Au total, trois tables rondes se sont succédées autour de la relance verte, de l'économie circulaire et de la transition énergétique avec des bonnes pratiques venues de toute la France. Puis, en clôture des débats, Emmanuelle Wargon, ministre chargée du Logement, a salué le travail mené entre l'État et les collectivités locales sur la rénovation énergétique de l'habitat et des bâtiments, notamment à travers les programmes Action Cœur de Ville et le Fonds friche.





Au cours de l'année, *Villes de France* a œuvré à défendre les intérêts des villes moyennes et son groupe de travail Numérique, présidé par Denis Thuriot, maire de Nevers, a abordé le plan de relance, la cybersécurité, la ville intelligente ou encore le numérique responsable. Enfin, l'association a publié avec Villes Internet une analyse sur l'impact de la crise sanitaire.



Plan de relance et cybersécurité à l'ordre du jour

Le 31 mars, le groupe de travail a évoqué le plan de relance dont les conseillers numériques et la cybersécurité. Amandine del Amo du GIP ACYMA, en charge du dispositif cybermalveillance.gouv, et Renaud Prouveur, président directeur général de Spallian ont fait le point sur les menaces et les politiques à mettre en œuvre.

Lancement du programme « Transformation numérique des territoires »

Le 31 mai, les ministres Amélie de Montchalin et Jacqueline Gourault présidaient le premier comité de pilotage du programme « Transformation numérique des territoires » qui remplace le programme « Développement concerté de l'administration numérique territoriale » (DcANT). Denis Thuriot y représentait *Villes de France*, de même que pour les autres rencontres ministérielles et pour le comité de suivi de la 5G.

« Numérique et gestion de crise locale »

Villes de France et Villes Internet ont publié début juin un document intitulé « Numérique et gestion de crise locale : des enseignements pour penser l'avenir des villes ». Une enquête analyse les actions numériques des collectivités dans le cadre de la crise sanitaire. Anne Faure, cheffe de projet économie numérique à France Stratégie et Nicolas Rio, chercheur en stratégies territoriales, ont partagé leurs analyses dans la publication.



Direction les territoires intelligents

Le 23 septembre, le groupe de travail a fait le tour des projets smart city des participants et découvert des démonstrateurs d'Orange sur cette thématique autour de la contribution citoyenne et des objets connectés. Enfin, a été auditionné Erwan Paitel, chef de projet Campus Connecté au ministère de l'Enseignement supérieur. *Villes de France* a pris part au cours de l'année au Comité de filière Infrastructures numériques dédié aux smart cities, qui a publié à l'automne une étude sur le sujet.

Sommet de l'innovation dans les villes médianes

Les 23 et 24 septembre, se tenaient à Nevers les journées de sélection de la délégation pour le Sommet international de l'innovation dans les villes médianes (SIIVIM) au Québec. *Villes de France* était représentée par Cédric Martin, conseiller municipal au numérique à Beauvais, sur la mobilisation des villes moyennes pour accompagner la numérisation des commerces, notamment via le programme Action Cœur de Ville et le plan de numérisation du gouvernement.

Inclusion numérique et numérique responsable

Le 2 décembre, une webconférence « Accélérer l'inclusion numérique dans les villes moyennes » était organisée en partenariat entre *Villes de France*, SFR et WeTechCare, avec les interventions notamment de Caroline Cayeux et Denis Thuriot. Le 9 décembre, une réunion mixte des groupes de travail Transition écologique et Numérique a permis d'aborder le numérique responsable.

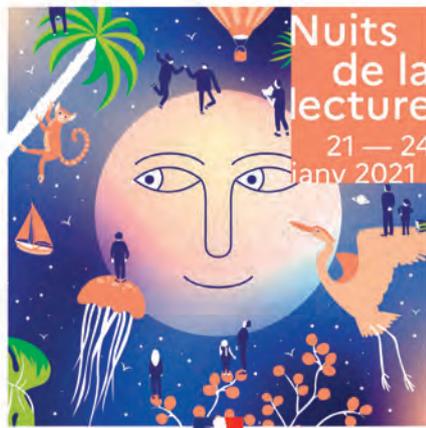




Villes de France a participé aux rencontres régulières pour plaider en faveur la réouverture progressive des lieux et espaces culturels tout au long de l'année dans le respect des contraintes sanitaires, et en faisant des propositions opérationnelles auprès du ministère au sein des instances de concertation du ministère de la Culture auprès des élus.

Concertation nationale

Régulièrement, la ministre Roselyne Bachelot a reçu les associations d'élus locaux dans le cadre du Conseil national des territoires pour la culture (CNTC) sur la crise sanitaire en particulier et sur les relations avec État. L'association *Villes de France* y était représentée par Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême. Plus d'une centaine d'élus de métropole et d'Outre-mer a été désignée en novembre par notre association dans les 23 Conseils locaux des territoires pour la culture (CLTC).



Nuits de la lecture

En 2021, *Villes de France* a été partenaire de la manifestation des « Nuits de la lecture » afin de proposer en janvier une nouvelle programmation. Bibliothèques et librairies, établissements scolaires, supérieurs et universitaires, musées, et centres culturels ont proposé des animations dans les villes adhérentes, en adéquation avec le contexte sanitaire.

Zones sanitaires expérimentales

Dans le contexte sanitaire, *Villes de France* a proposé en février de mettre en place des zones sanitaires expérimentales permettant la réouverture des lieux culturels fermés depuis le 30 octobre 2020. Basés sur le volontariat, ces espaces avaient vocation à être expérimentés pendant une durée limitée avec l'application d'un protocole sanitaire adapté.

Covid : des maires demandent des "zones sanitaires expérimentales" pour rouvrir les lieux culturels

Villes de France, fédération des communes de 10 000 à 100 000 habitants, plaide pour rouvrir des lieux culturels et observer s'ils ont un impact sur l'épidémie de Covid-19.



L'association Villes de France propose de rouvrir certains lieux culturels pour voir s'ils ont un impact sur la propagation du coronavirus. (©Nicolas Aubouin - Actu Oise)



Le Pass patrimoine

En mars, un partenariat a été développé dans notre réseau pour promouvoir l'opération du Pass Patrimoine, géré par Patrivia. Ce Pass permet aux particuliers de visiter tous leurs sites partenaires en illimité pendant un an. Ainsi, l'objectif a consisté en 2021 à accentuer de manière significative le meilleur référencement possible du patrimoine de nos villes et de nos intercommunalités adhérentes dans ce dispositif.



Capitale française de la culture

Villes de France a participé au premier semestre aux différents comités de pilotage du label « Capitale française de la culture ». Le label distingue tous les deux ans le projet culturel d'une commune ou d'un groupement de communes de 20 000 à 200 000 habitants. Le nombre important de candidatures issues de notre réseau témoigne de l'intérêt que celles-ci portent à la politique culturelle, levier important pour la vitalité et l'attractivité des territoires.

États Généraux des Festivals

Villes de France a salué le choix de Bourges - une ville moyenne adhérente - pour la seconde édition des États Généraux des Festivals le 28 juin. Cet événement a permis aussi de rappeler que les villes moyennes sont très actives en la matière et organisaient avant la crise jusqu'à 300 festivals dans nos territoires. Notre association était aussi représentée lors de la 3^{ème} édition des États Généraux des Festivals en décembre au Théâtre de la Cité de Toulouse.

The background image shows a street in France with traditional architecture. On the left, a white building has a shop with a sign that says 'Mamut'. A woman in a white jacket and a man in a blue shirt are walking. In the center, a woman in a red top is walking. On the right, a half-timbered building is visible. A large, semi-transparent circular graphic is overlaid on the center of the image, containing the title text. The text is in a bold, sans-serif font, with 'Le réseau' in dark blue and 'Villes de France' in a lighter blue. The overall scene is bright and sunny.

Le réseau Villes de France

Les outils

Tout au long de l'année, Villes de France anime son réseau pour proposer de nombreux outils à ses adhérents : des rencontres régulières entre les élus, une communication ciblée pour mettre en avant les villes moyennes, une présence auprès des acteurs institutionnels, une participation dans de nombreuses instances, des publications thématiques sans compter l'appui de partenaires dynamiques.

Un réseau de rencontres

Villes de France anime neuf groupes de travaux thématiques (Finances & Ressources humaines, Transition écologique, Commerce, Action Cœur de Ville & habitat, Numérique, Politique de la ville, Sécurité & prévention de la délinquance, Europe, Culture et Développement économique, emploi & social) pour permettre aux maires et élus d'échanger sur les bonnes pratiques sous la présidence d'un élu référent.

Villes de France réunit également régulièrement son Conseil d'administration pour échanger sur les sujets d'actualité et prendre position face aux enjeux nationaux. En 2021, au-delà des réunions organisées par visioconférence, l'association a pu tenir deux Conseils d'administration en présentiel. Ils se sont déroulés en mars puis en septembre chez nos partenaires RATP Dev et Engie.



Aussi, Villes de France s'appuie sur son réseau informel des directeurs de cabinet. Ces derniers, à travers notamment une messagerie instantanée, peuvent partager leurs informations. En 2021, ils se sont réunis en amont du Congrès de Villes de France à Blois. Sans oublier le réseau des Villes-Cathédrales, fondé en 2013, qui rassemble les 188 villes abritant cette fonction.

Site internet : <http://www.villes-cathedrales.fr>



En novembre, une délégation de Villes de France était présente au salon des maires et des collectivités locales. A cette occasion, les élus, emmenés par Caroline Cayeux et Jean-François Debat, sont allés à la rencontre des partenaires de l'association.



Les outils

Des relations institutionnelles

L'année parlementaire 2021 a été marquée par deux textes majeurs pour les collectivités locales : les projets de loi relatifs à la différenciation, la déconcentration, la décentralisation et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (3DS) et portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (Climat & résilience). *Villes de France* s'est mobilisée pour défendre les spécificités des villes moyennes lors de plusieurs auditions mais également en proposant des amendements dont certains ont été acceptés par les parlementaires.

Au-delà de ces textes, *Villes de France* a été auditionnée par le Parlement sur la ruralité, les finances locales, les pouvoirs de police des maires, le plan de relance, l'avenir des commerces de proximité et bien évidemment sur la crise sanitaire.



Audition de Caroline Cayeux en janvier 2021 par la délégation aux collectivités territoriales du Sénat



Participation de Jean-François Debat au comité de suivi de l'organisation des élections départementales et régionales

représentation qui s'est exprimé en participant aux rapports annuels du Conseil d'État et de la Cour des comptes, tout comme auprès des instances nationales : comité des finances locales, conseil des territoires de la culture, comité national de l'eau,...

Villes de France a été associée au travail de concertation menée par le Gouvernement dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire. Auprès du Premier ministre Jean Castex ou de ses ministres lors de réunions thématiques, les représentants de l'association ont relayé les positions des maires des villes moyennes. Au niveau technique, l'équipe de *Villes de France* a participé chaque semaine aux réunions proposées par les Cabinets ministériels.

Un travail de promotion et de



Villes de France membre du jury des Prix Territoriaux sur l'innovation publique

La communication

Site internet www.villesdefrance.fr

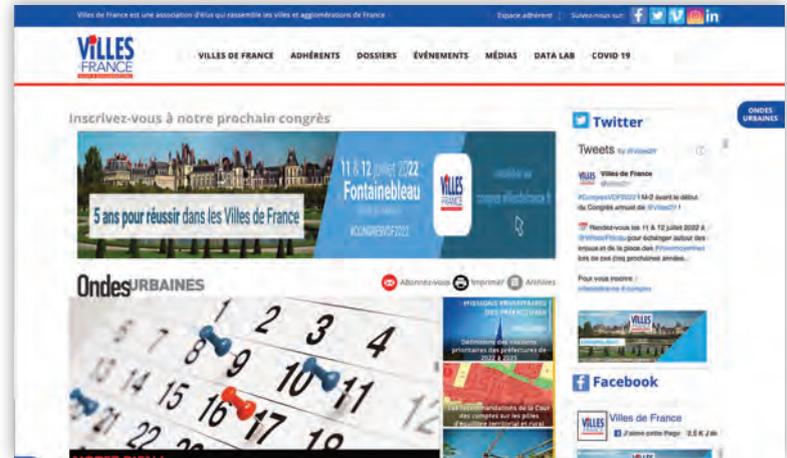
Le site internet de *Villes de France* regroupe l'ensemble des informations de notre association à destination du grand public. Les adhérents bénéficient d'un espace dédié « Data Lab » qui permet d'accéder aux observatoires des finances et de l'habitat, des outils particulièrement utiles pour les villes.

La newsletter Ondes Urbaines

Chaque jeudi, *Villes de France* adresse sa newsletter Ondes Urbaines à son réseau. Un outil d'information complet qui compte des entretiens, les actualités institutionnelles et partenariales, l'agenda de l'association. Le relai des initiatives locales constitue un axe fort de la newsletter. En 2021, 43 numéros ont été publiés.

Communiqué de presse

Villes de France adresse aux rédactions nationales ses communiqués de presse pour les informer des prises de position de l'association et diffuser ses publications. Ils sont aussi diffusés à nos adhérents pour faciliter une communication à l'échelon local. En 2021, 18 communiqués de presse ont été envoyés aux journalistes.



Les réseaux sociaux



Twitter : 12 148 abonnés
(+937 abonnés par rapport à 2020) - 822 tweets - 1,5 million d'impressions



Facebook et Instagram :

3 546 abonnés



LinkedIn : 2 041 abonnés (+1 024 par rapport à 2020, soit 100% d'augmentation)





Le baromètre des territoires sur l'attractivité des villes moyennes 2021

Réalisée à la sortie de cette seconde année de pandémie, en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Banque des territoires, l'édition 2021 du baromètre confirme l'attractivité forte des villes moyennes. Alors que les nouvelles habitudes s'installent dans le quotidien des Français, l'étude nous apprend que près d'un tiers des actifs habitants des grandes villes, de plus de 100 000 habitants, envisagent de déménager de leur logement actuel, encouragé par le développement du télétravail et l'essor des nouvelles organisations du travail. Les villes moyennes sont perçues comme des villes à taille humaine qui répondent aux aspirations des français.

PALMARÈS DES CENTRES VILLES DYNAMIQUES

Passagers hebdomadaires moyennes dans le centre ville (en millions) (2019-2020)

Population municipale (2019)

Rang	Ville	Passagers hebdomadaires moyennes dans le centre ville (en millions) (2019-2020)	Population municipale (2019)
1	VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE	2,50	50 867
2	CHAMBÉRY	2,10	58 972
3	PAU	1,82	77 130
4	AIRAS	1,75	41 892
5	VALENCIENNES	1,75	43 236
6	COCUMAR	1,67	69 100
7	CHARENTAIS	1,65	58 578
8	LEZ	1,65	31 470
9	SAINTES	1,59	53 289
10	BOYANNE	1,51	34 346
11	VALENCE	1,50	63 714
12	MAGNON	1,39	33 638
13	SARTI-QUENTIN	1,36	53 810
14	AGEN	1,30	33 838
15	BOLING-EN-BRESSE	1,32	41 527
16	BEAUVAIS	1,31	50 294
17	CIREL	1,31	35 657
18	MEVENS	1,21	32 990
19	ALBI	1,28	48 770

Palmarès des centres-villes dynamiques

Ce classement distingue les centres-villes les plus résilients et offre une radiographie complète des raisons du succès grâce aux témoignages des maires figurant au palmarès. Il éclaire aussi les nouveaux équilibres territoriaux s'appuyant sur la fréquentation piétonne des centres-villes. Publié en partenariat avec MyTraffic, le palmarès recense ainsi les 30 centres-villes de villes moyennes avec la plus forte fréquentation depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020 (moins de 100 000 habitants, hors zone métropolitaine, villes touristiques et d'outre-mer). Sur le podium, figure Villefranche-sur-Saône, Chambéry et Pau.



Baromètre RH des collectivités

La Gazette des communes, en partenariat avec Randstad, Villes de France, l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) et l'Association Nationale des DRH des Territoires (ANDRHDT) publie la 12^{ème} édition du baromètre RH des collectivités locales. Élus, DGS, DGA, secrétaires de mairie, agents des intercommunalités, départements ou régions... Au total plus de 500 représentants des collectivités ont été mobilisés pour la rédaction de ce questionnaire.



Manifeste pour réussir la transition écologique des Villes de France

Villes de France a publié un manifeste pour une transition écologique réussie dans les territoires, l'un des thèmes majeurs des élections municipales en 2020. Ce manifeste, se compose de 5 parties : le besoin d'un État accompagnateur et de financements pérennes et innovants, l'appel à permettre des stratégies locales adaptées, à clarifier les compétences et à faciliter les coopérations, les attentes pour renforcer l'économie circulaire et la protection de la biodiversité, la demande de soutiens aux mobilités durables ainsi qu'au mix énergétique et à des bâtiments sobres. Le document présente aussi 10 projets de villes moyennes ou de leurs intercommunalités qui en font des vitrines de la transition écologique.



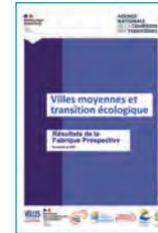
Numérique et Gestion de crise locale

Des enseignements pour penser l'avenir des villes : Villes de France et Villes Internet se sont associées pour réaliser cette publication qui retrace les bonnes pratiques adoptées par les collectivités du bloc local pour tirer tous les avantages du numérique dans la gestion de la crise sanitaire : boom du télétravail ou encore digitalisation des commerces. Entre novembre 2020 et mars 2021, l'appel à idées a recueilli 97 initiatives de 26 villes et 5 intercommunalités. 3 catégories étaient proposées : l'organisation de la fonction publique territoriale et du service public, le soutien à l'économie locale et la cohésion sociale.



Observatoire de l'habitat : la relance de l'économie par l'habitat

En partenariat avec la Banque des Territoires, l'Union Sociale pour l'Habitat et Enedis, Villes de France anime l'Observatoire de l'habitat. En 2021, un focus est publié sur la relance de l'économie par l'habitat. Un outil à destination des collectivités territoriales avec des données statistiques qui couvre cette année l'ensemble des communes de France métropolitaine réparties en cinq grandes catégories de communes. Ainsi, Villes de France a souhaité produire des précisions sur les questions d'actualité ou les problématiques rencontrées par les communes.



Villes moyennes et transition écologique - Résultats de la Fabrique Prospective

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a lancé avec Villes de France une Fabrique Prospective sur le thème « Villes moyennes et transition écologique : quelles mutations des modes de production et de consommation ? » dont les résultats ont été publiés en 2021. La Fabrique Prospective a réuni les communes de Lorient (56) et de Saint-Dié-des-Vosges (88) ainsi que les communautés d'agglomération du Beauvaisis (60) et du Bassin de Bourg-en-Bresse (01). Sur un an et demi, quatre séminaires locaux ont été organisés dans chaque ville en alternance avec quatre séminaires intersites permettant de croiser et d'approfondir les enseignements issus des quatre territoires.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Présidente

Caroline CAYEUX

Maire de Beauvais et Présidente de la CA du Beauvaisis*



Président délégué

Jean-François DEBAT

Maire de Bourg en Bresse et Président de la CA du bassin de Bourg-en-Bresse

LES VICE-PRÉSIDENTS



Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Maire d'Albi et Présidente de la CA de l'Albigeois



David MARTI

Maire de Le Creusot et Président de la CU Le Creusot-Montceau*



Frédérique MACAREZ

Maire de Saint-Quentin et Présidente de la CA du Saint-Quentinois



Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

Maire de Cahors et Président de la CA du Grand Cahors



Secrétaire

Luc BOUARD

Maire de La Roche-sur-Yon et Président de La Roche-sur-Yon Agglomération



Trésorier

Philippe BUISSON

Maire de Libourne et Président de la CA du Libournais



Secrétaire-adjoint

Marc GRICOURT

Maire de Blois



Trésorier-adjoint

Jérôme BALOGE

Maire de Niort et Président de la CA de Niort

*CA : Communauté d'agglomération • CU : Communauté urbaine

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Gil AVEROUS
Maire de Châteauroux et
Président de Châteauroux
Métropole



Florian BERCAULT
Maire de Laval et Président de
Laval Agglomération



Xavier BONNEFONT
Maire d'Angoulême et Président
de la CA du Grand Angoulême



Luc CARVOUNAS
Maire d'Alfortville



Frédéric CHEREAU
Maire de Douai



Christian DUPESSEY
Maire d'Annemasse et Président
de la CA d'Annemasse



Yann GALUT
Maire de Bourges



Olivier GACQUERRE
Maire de Béthune et Président
de la CA de Béthune-Bray Artois
Lys Romanes



Delphine LABAILS
Maire de Périgueux



Nicolas LANGLOIS
Maire de Dieppe



Isabelle LE CALLENNEC
Maire de Vitré et Présidente de
Vitré Communauté



Frédéric LETURQUE
Maire d'Arras et Président de la
CU d'Arras



Pierre MATHONIER
Maire d'Aurillac



Yves NICOLIN
Maire de Roanne et Président
de Roannais Agglomération



Thierry REPENTIN
maire de Chambéry



Éric STRAUMANN
Maire de Colmar et Président
de Colmar Agglomération



Denis THURIOT
Maire de Nevers et Président
de la CA de Nevers



Frédéric VALLETOUX
Maire de Fontainebleau

*CA : Communauté d'agglomération • CU : Communauté urbaine

Présidents d'honneur :

Jean Auroux, Ancien Ministre, député-maire honoraire de Roanne, fondateur de l'association

Bruno Bourg-Broc, député-maire honoraire de Châlons-en-Champagne

Christian Pierret, Ancien Ministre, député-maire honoraire de Saint-Dié-des-Vosges



Banque des Territoires : la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les directions régionales et les implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux. Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.



Caisses d'Épargne : Le Groupe BPCE est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux coopératifs Banque Populaire et Caisse d'Épargne, ainsi que la Banque Palatine. Il déploie également, avec Natixis, les métiers mondiaux de gestion d'actifs, de banque de grande clientèle et de paiements. Partenaire de Villes de France, le réseau des Caisses d'Épargne s'est construit depuis 200 ans sur des valeurs de proximité, d'accès au plus grand nombre aux services bancaires, et participe au développement économique et social des territoires. Banques du développement régional, les Caisses d'Épargne soutiennent l'investissement public des collectivités, en étant toujours plus innovantes. Accompagnant depuis toujours les grands acteurs de l'économie locale, les modes de financement s'adaptent et évoluent : montages spécifiques ou financements de longue durée. Afin de proposer des solutions adaptées aux besoins de chacun, le réseau des Caisses d'Épargne s'appuie sur les conseils personnalisés de son réseau d'experts, répartis dans ses 15 Caisses régionales.



Groupe Casino : Acteur historique de la distribution en France, le groupe Casino est aussi l'un des leaders mondiaux du commerce alimentaire. Partout où il est implanté, il décline avec succès son modèle multi-formats et multi-enseignes. Le groupe Casino défend une vision du commerce axée sur deux points forts : d'une part la proximité qu'il entretient avec ses clients grâce à ses 227 000 collaborateurs dans le monde, d'autre part sa capacité à s'adapter à des réalités locales extrêmement variées. Adossé à une structure financière solide et fort d'un endettement maîtrisé, le Groupe dispose d'un portefeuille d'actifs équilibré – enseignes, réseaux, métiers, services, activités immobilières – qui contribuent efficacement à sa croissance. Sa politique d'innovation, son savoir-faire commercial, ses engagements sociétaux volontaristes en font un acteur unique dans l'univers de la distribution et lui permettent, au quotidien, de mettre en œuvre son ambition : « nourrir un monde de diversité ».



Citeo : Citeo est née de la fusion, en 2017, de deux sociétés agréées au titre des filières à Responsabilité Élargie du Producteur en matière d'emballages ménagers (Eco-Emballages créée en 1992) et de papiers graphiques (Ecofolio créée en 2007). A ce titre, elle dispose de deux agréments distincts de l'Etat, l'un sur les emballages ménagers et l'autre sur les papiers graphiques, jusqu'au 31 décembre 2022. Citeo est une entreprise créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. En novembre 2020, le statut d'entreprise à mission est adopté avec une raison d'être qui résume sa mission: « pour répondre à l'urgence écologique et accélérer les transformations qui s'imposent, Citeo veut engager et accompagner les acteurs économiques à produire, distribuer et consommer en préservant notre planète, ses ressources, la biodiversité et le climat. ». Agissant pour faire advenir une véritable économie de la ressource en France, Citeo s'est fixé 4 grandes lignes d'action : apporter des solutions d'éco-conception, de réemploi, recyclage ou valorisation pour tous les emballages et papiers ; rendre plus compétitive et adaptable la filière de collecte sélective ; mobiliser tous les Français autour du geste de tri ; agir pour accélérer la transition écologique aux côtés des acteurs institutionnels français et européens.



EDF : Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : production, réseaux, négoce, vente d'énergie et services énergétiques. Définie avec ses salariés et inscrite dans ses statuts, la raison d'être d'EDF est de « construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants ». Leader des énergies bas carbone dans le monde, EDF développe un mix de production diversifié grâce à l'énergie nucléaire et aux renouvelables, investit dans de nouvelles technologies de décarbonation et accompagne la transition énergétique des pays dans lesquels il opère. Ainsi, EDF fournit près de 38 millions de clients, dont plus de 28 millions en métropole continentale et plus d'un million dans les Outre-mer et en Corse. EDF a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires consolidé de 69 milliards d'euros.



Enedis : Enedis est l'entreprise de service public qui gère, exploite, et entretient le réseau public de distribution d'électricité sur 95% du territoire français métropolitain. Entreprise innovante, employant plus de 38.000 salariés, Enedis anticipe les réseaux électriques de demain afin d'accompagner la transition énergétique des territoires et mieux répondre aux attentes de ses 35 millions de clients. Chaque année, les investissements d'Enedis pour moderniser le réseau et le rendre plus intelligent atteignent plus de 3 milliards d'euros. Elle déploie le compteur communicant Linky et s'engage dans la mise à disposition de données, notamment auprès des collectivités locales. Elle facilite le déploiement des énergies renouvelables et a déjà raccordé quatre fois plus de bornes de recharge qu'il n'y a de stations-service. Forte de son millier d'implantations en France, Enedis, créateur d'emploi de proximité, contribue au développement économique des territoires.



Engie : La raison d'être d'ENGIE est d'agir pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone, par des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement, pour réconcilier la performance économique avec l'humain et la planète. ENGIE s'appuie sur ses activités clés – énergies renouvelables, gaz, services – pour proposer aux collectivités, entreprises et particuliers des solutions compétitives et sur-mesure. ENGIE propose notamment à Villes de France, des solutions en matière de gestion de réseaux de chaleur et de froid, de fourniture d'énergies (électricité, gaz et énergies renouvelables), d'énergie décentralisée, de production et d'autoconsommation d'énergie solaire, d'éoliens, de méthanisation, de contrats de performance énergétique des bâtiments et de mobilité durable (électrique, hydrogène, GNV/bioGNV).



FDJ : Premier opérateur de jeux d'argent en France, FDJ compte plus de vingt-cinq millions de joueurs et propose, à tous ceux qui aspirent à jouer et vivre des instants d'émotions, une offre de jeux diversifiée et responsable. « Le jeu est notre métier, la contribution à la société notre moteur et la responsabilité notre exigence ». Afin de promouvoir une pratique récréative du jeu d'argent, FDJ place au cœur de ses préoccupations l'accompagnement de ses clients, l'intégrité de ses jeux et la réduction des risques et des conséquences liés à son activité. Héritiers de la loterie nationale créée pour venir en aide aux blessés de la Première Guerre Mondiale, FDJ perpétue ses actions sociétales et solidaires et sa participation au financement de l'intérêt général dans le domaine du sport, du patrimoine et pour l'égalité des chances par le biais de la Fondation FDJ. Partenaire majeur du commerce de proximité, FDJ rend ses jeux et services accessibles au plus grand nombre, grâce à un réseau de plus de 30 000 commerçants partenaires implantés dans plus de 11 000 communes. Forts de l'engagement de ses collaborateurs et de sa capacité d'innovation, FDJ a pour ambition de poursuivre son développement dans le cadre d'un modèle responsable et utile à la société.



GRDF : Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite et entretient pour le compte des collectivités locales le plus grand réseau de distribution d'Europe (202 759 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution. Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement et favorisant l'économie circulaire, le réseau de distribution de gaz s'avère un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire de proximité des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques, de solutions de rénovations des bâtiments ou encore de mobilité durable BioGNV/GNV. GRDF s'est doté d'une raison d'être qui consiste à agir pour donner au plus grand nombre le choix d'une énergie d'avenir, performante, renouvelable, sûre et abordable, au cœur de la vie des territoires.



Keolis : Plus qu'un simple opérateur de transport du quotidien, Keolis est l'un des leaders mondiaux de la mobilité partagée. Expert de la multimodalité, le Groupe est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité un levier d'attractivité et de vitalité de leur territoire. Au service des voyageurs et attentifs aux besoins de chacun, nous agissons chaque jour pour offrir des modes de déplacement plus agréables et plus humains. Keolis exploite des réseaux de transport public pour le compte de 300 Autorités Organisatrices dans le monde. Il est aujourd'hui présent dans 15 pays et sur 5 continents. Leader mondial du métro automatique et du tramway, le Groupe est également n°1 du transport sanitaire et n°2 du stationnement en France. Chaque année, plus de 3 milliards de voyageurs utilisent nos services de mobilité partagée. Dans une démarche collaborative, Keolis accompagne les décideurs publics dans la conception et l'optimisation de leurs réseaux multimodaux afin de répondre au mieux aux besoins des citoyens et d'offrir une alternative attractive à la voiture individuelle.



La Poste : Au départ administration d'État (les PTT), le Groupe s'est transformé en établissement public à caractère industriel et commercial en 1991, puis en société anonyme à capitaux publics en 2010. Depuis mars 2020, la Caisse des Dépôts est l'actionnaire majoritaire du Groupe La Poste avec 66 % de son capital, les 34% restant sont détenus par l'État. Partenaire historique des collectivités, opérateur de missions de service public et présente chaque jour sur l'ensemble du territoire, La Poste accompagne les collectivités locales, et plus particulièrement les villes moyennes, dans leurs enjeux. Ainsi, le statut d'opérateur de proximité unique et l'offre de services de La Poste sont susceptibles de contribuer à la structuration de l'espace et au développement local. La Poste, acteur économique et employeur des territoires, peut aussi contribuer à renforcer l'efficacité des politiques publiques autour des grands enjeux actuels : transition écologique, numérique et territoriale. En alliant ses 17 200 points de contact et la présence humaine de ses 75 000 facteurs, La Poste a l'ambition de simplifier la vie des citoyens.



Mercialys : Mercialys est l'une des principales sociétés foncières en France et en Europe, experte dans la gestion, la transformation et la valorisation des centres commerciaux. Mercialys détient un patrimoine immobilier de 53 sites représentant 844 000 m² de commerces en France métropolitaine et dans certains territoires français d'outre-mer. Nombre de ces actifs sont situés dans les centres-villes, ou en extension de ceux-ci, et ce majoritairement en province et dans les villes dites « moyennes », où ils constituent non seulement des acteurs économiques et sociaux de proximité majeurs mais également des partenaires de premier plan pour les autorités publiques locales. Particulièrement impliquée sur les problématiques de préservation du commerce physique, de consolidation des polarités urbaines existantes, de réinvention de l'offre marchande et de services, ainsi que de logistique du dernier kilomètre, Mercialys, « foncière des territoires », souhaite nourrir ses réflexions et en faire émerger des propositions de solutions pertinentes en associant son expertise à celle de Villes de France.



MNT : La MNT est, avec 1,1 million de personnes protégées, la première mutuelle des agents des services publics locaux en santé comme en prévoyance. Elle milite pour une protection sociale responsable, au plus près des besoins des services publics locaux et de leurs personnels. En janvier 2016, la MNT a créé avec SMACL Assurances, Territoires d'avenir, le pôle mutualiste des services publics locaux. Depuis le 13 septembre 2017, la MNT fait partie du groupe VYV. La MNT, fondée et dirigée par des agents territoriaux, bénéficie d'une expertise de la protection sociale complémentaire des agents territoriaux, construite au fil de cinquante années d'expérience et d'échanges avec les acteurs du monde territorial. Avec la création de son Observatoire, la MNT entend animer le débat entre les acteurs institutionnels de la fonction publique territoriale (FPT) et répondre au besoin d'une meilleure connaissance de l'environnement social des agents territoriaux. Quels que soient la problématique des collectivités et l'avancement de leurs actions, la MNT propose des pistes et des actions complémentaires.



Orange : Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 42,5 milliards d'euros en 2021 et 140 000 salariés au vendredi 31 décembre 2021, dont 78 000 en France. Le Groupe servait, au vendredi 31 décembre 2021, 271 millions de clients dans le monde, dont 224 millions de clients mobile et 23 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 26 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En décembre 2019, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique intitulé « Engage 2025 ». Axé sur la responsabilité sociale et environnementale, ce plan vise à réinventer le modèle commercial du Groupe en tant qu'opérateur. Tout en intensifiant l'activité dans les domaines en croissance et en plaçant les données et l'IA au cœur de son modèle d'innovation, le Groupe entend se positionner comme un employeur attractif et responsable, en adéquation avec les métiers émergents.



Ratp Dev : RATP Développement née en 2002, filiale du Groupe RATP, a pour objectif de développer, d'exploiter et de maintenir de nouveaux réseaux de transports en France, en Europe et dans le monde, en s'appuyant et en déployant l'expertise du groupe RATP. 1,5 milliard de voyageurs empruntent les réseaux RATP chaque année. RATP Dev développe les savoir-faire du Groupe en matière d'exploitation et de maintenance en dehors du réseau historique exploité par RATP en région parisienne. Elle est implantée à l'international, et en France, RATP Dev exploite des réseaux dans une cinquantaine de villes, agglomérations et départements.



Altice France SFR : Acteur majeur des télécoms au service de 25 millions de clients, SFR dispose de positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs. Opérateur majeur de téléphonie mobile, SFR dispose d'une couverture de 99,7 % de la population en 4G à fin 2021 et plus de 50% en 5G. Il dispose également d'un réseau en fibre optique (FTTH/FTTB) de 26 millions de prises. SFR est aujourd'hui un des premiers partenaires des Collectivités locales pour le déploiement des réseaux d'initiative publique et reconnaît les territoires, notamment les communes, comme les acteurs majeurs de l'aménagement numérique. Altice France, groupe auquel appartient SFR, est également un acteur de premier plan dans les médias autour de marques emblématiques telles que BFM et RMC.



SMACL Assurances : SMACL Assurances accompagne, depuis près de 50 ans, les collectivités et les territoires. Créée par et pour les élus locaux, SMACL Assurances est un assureur solidaire et engagé. Au fil des années, elle a construit une relation authentique avec ses assurés, fondée sur la confiance, la responsabilité et l'écoute. Parce qu'ils sont tous différents, accompagner les territoires est un défi quotidien qui nécessite une parfaite connaissance de leur réalité économique, sociale et environnementale. SMACL Assurances a donc développé des produits et des offres sur mesure, parfaitement calibrés aux besoins de ses assurés, qu'il s'agisse de collectivités, d'associations ou, plus récemment, d'entreprises locales. Forcée dans le creuset du mutualisme, SMACL Assurances rejoint aujourd'hui le Groupe MAIF. Elle lui apporte sa proximité avec les territoires, ses offres compétitives et son expertise au service des acteurs publics et économiques locaux.



SNCF : La SNCF est l'un des premiers groupes mondiaux de transport de voyageurs et de logistique de marchandises. Riche de sa double expertise du réseau et des services de transport, la SNCF évolue et interagit avec de nombreuses parties prenantes dont les collectivités locales. Elle entend mener une démarche volontaire de dialogue et de coopération avec les élus et les associations qui les représentent.

Organisée en trois EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial), la SNCF couvre 5 métiers : SNCF Voyageurs (transport public régional et interrégional, mass transit, transport moyenne et grande distance dont international, distribution et gestion et développement des gares françaises). Keolis (mass transit-transports publics en Europe et dans le monde), SNCF Logistics (transport et logistique de marchandises), SNCF Réseau (gestion et exploitation du réseau ferroviaire français) et SNCF Immobilier (gestion et valorisation des actifs immobiliers et fonciers du Groupe).



Sofaxis : Courtier leader sur le marché de l'assurance des collectivités territoriales, Sofaxis est l'interlocuteur de référence des décideurs locaux depuis plus de 30 ans en matière de protection sociale, de gestion des ressources humaines et de performance publique. Sofaxis propose en effet une offre globale de couverture des risques « statutaires », dommages aux biens, flotte automobile, responsabilité civile, ainsi qu'une large gamme de services associés pour gérer au mieux ces risques, auxquels sont confrontés les collectivités territoriales. Sofaxis a également développé des solutions et services en matière de santé au travail, performance des organisations et accompagnement social. Sofaxis travaille avec de nombreux partenaires – en particulier *Villes de France* - dans une relation de confiance mutuelle afin d'offrir aux acteurs du monde territorial une couverture pérenne et efficace, leur permettant d'assurer la continuité et la qualité de leurs missions d'intérêt général.



Spallian : Engagés dans l'innovation au service des territoires, SPALLIAN valorise l'open data et révèle la richesse du patrimoine de données de ses clients grâce à un logiciel unique, conçu pour agréger, analyser et visualiser des données, SPALLIAN STRATEGY. SPALLIAN propose également des dispositifs participatifs de création de données, comme l'application citoyenne, TellMyCity.



Suez : Acteur majeur des services à l'environnement depuis plus de 160 ans, SUEZ accompagne chaque jour les collectivités et les industriels dans la gestion des services essentiels que sont l'eau, les déchets et l'air. Le Groupe met toute sa capacité d'innovation au service d'une gestion radicalement nouvelle des ressources : optimiser les usages en exploitant tout le potentiel des nouvelles technologies et du digital, recycler, valoriser, produire des matières premières secondaires et des ressources alternatives. Grâce à son expertise, SUEZ intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur dans les métiers de l'eau, de la gestion des déchets et du climat, et accompagne ainsi ses clients dans le passage d'un modèle linéaire qui surconsomme les ressources à une économie circulaire qui les recycle et les valorise.



Transdev : A l'écoute des attentes des usagers et au service des collectivités locales dans le domaine de la gestion des déplacements et des nouvelles formes de mobilité, le groupe Transdev est un intégrateur de solutions globales, innovantes et performantes. En tant qu'opérateur et intégrateur global de mobilités, Transdev transporte 11 millions de passagers au quotidien grâce à ses différents modes de transport efficaces et respectueux de l'environnement, qui connectent les individus et les communautés. Transdev conseille et accompagne, dans une collaboration durable, les collectivités locales et les entreprises dans la recherche de solutions de mobilité plus sûres et innovantes : ce sont 82 000 femmes et hommes au service de ses clients et passagers. Le groupe Transdev est activement engagé dans la transition énergétique et la réduction de la fracture sociale. Transdev connecte et reconnecte les communautés entre elles et les territoires ruraux et urbains, en apportant des réponses adaptées aux besoins de nos clients et passagers.



U Enseigne : Créé en 1894, U Enseigne est un groupe de commerçants indépendants réunis au sein d'une coopérative comptant 1600 commerçants sous 4 enseignes principales : Hyper U, Super U, U Express et Utile. La coopérative s'inscrit dans une démarche de proximité axée sur des investissements locaux de long-terme. U Enseigne, créateur d'emplois de proximité, s'engage également fortement sur une intégration harmonieuse de ses activités en centre-ville, et sur un haut niveau d'exigence en matière environnementale.



Veolia : Le groupe Veolia a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec près de 230 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2021, le groupe Veolia a servi 79 millions d'habitants en eau potable et 61 millions en assainissement, produit près de 48 millions de mégawattheures et valorisé 48 millions de tonnes de déchets.

Bastien Régnier

Directeur général

Anissa Ghaidi

Assistante de direction, événementiel

Céline Juteau

Conseillère en charge de la Transition écologique, du Numérique, de l'Europe et du Tourisme

Adrian Philip

Conseiller en charge de la communication, des relations parlementaires, des relations presse, de la Santé et de l'Enseignement supérieur

Armand Pinoteau

Directeur administratif et financier, conseiller en charge des Finances et de la fiscalité, des Mobilités, de la Sécurité et de la prévention de la délinquance

Jean-Sébastien Sauvourel

Conseiller en charge du programme Action Cœur de Ville, de la Culture, de la Biodiversité, de l'Habitat, de la Politique de la ville et de la Coopération décentralisée



94 rue de Sèvres

75007 Paris - France

Tél. : +33 1 45 44 99 61

courriel :

contact@villesdefrance.fr

 [@villes2fr](https://twitter.com/villes2fr)

 [association_villes_de_france](https://www.youtube.com/channel/UCvillesdefrance)

 [@vdf.villesdefrance](https://www.facebook.com/villesdefrance)

 [villes-de-france](https://www.linkedin.com/company/villes-de-france)

www.villesdefrance.fr